



F O N D A Z I O N E
CENTRO INTERNAZIONALE SU DIRITTO, SOCIETÀ E ECONOMIA

LES ALPAGES: Hier, AUJOURD'HUI, DEMAIN

L'ENTRETIEN DU PAYSAGE MONTAGNARD: UNE APPROCHE TRANSFRONTALIÈRE

QUADERNI DELLA FONDAZIONE - 3

CAHIERS DE LA FONDATION - 3

Enti fondatori
CENSIS
CENTRO NAZIONALE
di PREVENZIONE
E difesa SOCIALE
COMUNE di COURMAYEUR
REGIONE AUTONOMA
Valle d'AOSTA

**LES ALPAGES:
HIER, AHJOURD'HUI, DEMAIN**

**L'ENTRETIEN DU PAYSAGE MONTAGNARD:
UNE APPROCHE TRANSFRONTALIERE**

FONDATION COURMAYEUR - Observatoire de la montagne

SEREC/TRANSVERSAL

en collaboration avec
l'Institut Agricole Régional de Aoste

Réalisation de l'étude

responsables de l'étude:

Paul Sauvain, SEREC, Bruson

Silvio Guindani, TRANSVERSAL, Lausanne

collaboration pour la Vallée d'Aoste:

Giancarlo Bagnod, IAR, Aoste

Corrado Jacquemod, IAR, Aoste

Carlo Francesia, IAR, Aoste

collaboration pour la Alta Valle di Susa

Renata Curti, Studio agronomico associato, Torino

Matteo Mina, Studio agronomico associato, Torino

collaboration pour la Savoie/Haute-Savoie:

Christophe Devouassoux, TRANSVERSAL, Annemasse

collaboration pour le Valais:

Pascal Tornay, Service de consultation agricole, Orsières

Manuel Schneider, stagiaire, Société d'économie alpestre du Valais romand

composizione e impaginazione Carlo Francesia

grafico copertina Franco Balan

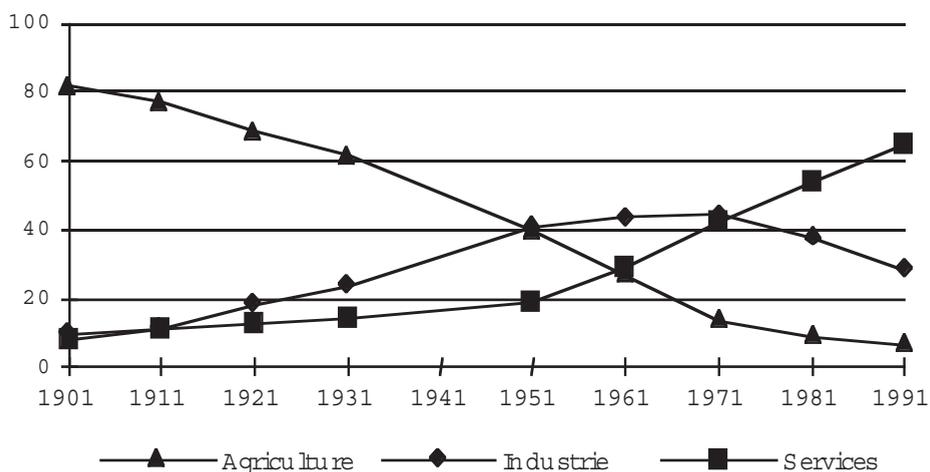
TABLE DES MATIERES

1. POURQUOI CETTE ETUDE?.....	page 7
2. OBJECTIFS DE L'ETUDE	page 12
3. RAPIDE PANORAMA TRANSFRONTALIER	page 13
3.1. Brève descriptif des communes-test.....	page 13
3.2. Principaux constats	page 18
4. ESSAI DE PROBLEMATISATION.....	page 20
4.1 Evolution de l'économie agro-pastorale et concept pour l'avenir ...	page 20
4.2 Recherche empirique: proposition d'une méthodologie	page 23
5. DES ALPAGES ENTRE MODERNISME ET TRADITION	page 27
5.1. Gestion des alpages: le rôle déterminant de la culture et de l'identité	page 27
5.1.1. <i>L'identité collective: une approche transversale</i>	page 28
5.1.2. <i>Les motivations et les intérêts des acteurs</i>	page 29
5.2. Propriété et exploitation des alpages	page 32
5.3. Pour et contre la modernisation	page 36
5.4. Les liens entre l'agriculture et le tourisme	page 39
5.4.1. <i>Etat des lieux: essai de typologie</i>	page 39
5.4.2. <i>Les freins à l'organisation de complémentarités entre agriculture et tourisme</i>	page 41
5.4.3. <i>Synergies possibles entre tourisme et agriculture: à quelles conditions?</i>	page 42
5.4.4. <i>Agriculture et tourisme: les paradoxes de la complémentarité</i>	page 42
5.5. Le rôle de l'Etat et des communes.....	page 43
5.5.1. <i>Politiques d'intervention publique en France</i>	page 43
5.5.2. <i>Politiques d'intervention publique dans le Val d'Aoste</i>	page 45
5.5.3. <i>Politiques d'intervention publique en Suisse</i>	page 46
5.6. Commentaire général.....	page 50
6. PROPOSITIONS POUR FAVORISER L'ENTRETIEN DU PAYSAGE MONTAGNARD	
6.1. Comment structurer des propositions?	page 56
6.2. Les conditions de viabilité de l'économie alpestre.....	page 57
6.3. Dynamiques d'évolution de l'économie alpestre	page 58
6.4. Propositions	page 61
Bibliographie	page 69
Annexes	page 70

1. POURQUOI CETTE ETUDE ?

La Vallée d'Aoste est située en totalité en zone de montagne. Depuis plus de soixante ans l'économie valdôtaine a connu de profonds changements. Le développement du secteur secondaire d'abord, avec l'exploitation minière et la sidérurgie, celui du secteur tertiaire ensuite avec l'essor des communications et du tourisme, a été accompagné par un recul continu de l'activité agricole et pastorale.

FIG. 1 EVOLUTION DE LA REPARTITION DE LA POPULATION ACTIVE PAR SECTEURS ECONOMIQUES:

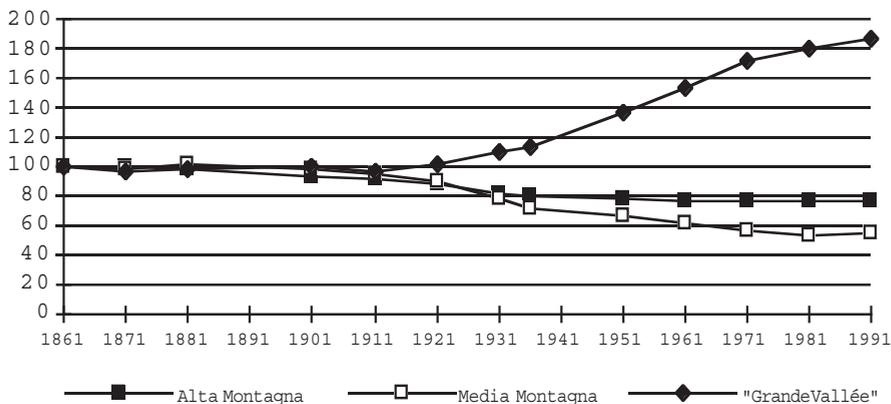


Source: IAR, 1996

Dans le même temps, la croissance économique s'est traduite par une concentration des activités et de la population sur la vallée principale ("Grande Vallée") et dans les agglomérations, en particulier la ville d'Aoste. Les communes des vallées latérales et des coteaux ont enregistré une perte d'importance, tant en valeur relative qu'en valeur absolue, de leur population depuis le début de ce siècle.

Par rapport à l'époque où l'agriculture et l'économie alpestre constituaient la principale ressource de l'économie valdôtaine, cette diminution d'importance du secteur primaire, signifiant un nombre moins important d'exploitations agricoles et de têtes de bétail, a des conséquences au niveau de l'occupation du territoire et du maintien du paysage cultivé traditionnel.

FIG. 2 VARIATION DE LA POPULATION RESIDENTE SELON LES ZONES D'ALTITUDE
(1861 = 100)



Source: IAR, 1996

Cette situation se remarque aussi bien à l'étage de certains villages, qu'à celui des mayens et des alpages. Aujourd'hui dans certaines communes l'équilibre entretenu par l'activité agricole est rompu ou est sur le point de l'être. Des mayens, des alpages sont en voie d'abandon.

Des responsables locaux s'inquiètent de plus en plus de ce processus d'abandon car la disparition de ressources naturelles, dont le paysage, est le signe d'une perte de patrimoine qui va bien au-delà de l'inventaire des surfaces qui ne sont plus exploitées. Avec l'activité agro-pastorale c'est le patrimoine culturel, social et même artistique de ces communes qui risque de disparaître; il en va de l'existence de la vie en montagne et de l'attractivité pour le tourisme. L'analyse de quelques indicateurs statistiques sur les 20 dernières années permet de préciser la problématique telle qu'elle se pose en Vallée d'Aoste:

TAB.1. COMPARAISON DE L'EVOLUTION 1970-1990 DU NOMBRE D'EXPLOITATIONS ET DE LA SAU PAR ZONE ALTIMETRIQUE (VOIR ANNEXE 1):

Nombre d'exploitations	1970-80	1980-90	1970-90
Haute montagne	- 23,2 %	- 17,7 %	- 36,8 %
Moyenne montagne	- 16,8 %	- 4,4 %	- 20,4 %
"Grande Vallée"	- 4,2 %	- 10,3 %	- 14,1 %
TOTAL Région	- 10,1 %	- 10,3 %	- 19,3 %
S.A.U.	1970-80	1980-90	1970-90
Haute montagne	- 21,5 %	- 28,3 %	- 43,7 %
Moyenne montagne	+ 2,3 %	+ 23,3 %	+ 26,2 %
"Grande Vallée"	+ 30,5 %	+ 8,9 %	+ 42,3 %
TOTAL Région	- 0,4 %	- 3,4 %	- 3,8 %

Source: élaboration à partir de l'étude IAR, 1996

Entre 1970 et 1990 la Vallée d'Aoste a vu disparaître une exploitation sur cinq. Par rapport à l'ensemble de la région, les communes de haute montagne ont connu une perte deux fois plus importante d'exploitations et les surfaces exploitées restantes sont inférieures de près de moitié à celles utilisées vingt ans avant.

Mais comme la SAU exploitée totale n'a que très peu diminué (3,8 %, soit 3'848 ha pour l'ensemble de la région), on peut conclure qu'il y a eu un transfert de surfaces, essentiellement par le biais du fermage à des exploitations situées plus bas.

Ce phénomène s'est d'abord fait au profit des exploitations de la "Grande Vallée" (1970-80), puis les exploitations de moyenne montagne ont suivi le mouvement dans la décennie suivante.

Des 22'000 ha ainsi "libérés", 12'000 ha (2/3) ont été repris par des exploitants de la "Grande Vallée", et 8'000 ha (1/3) par des agriculteurs de la zone intermédiaire. Ces exploitations ont ainsi pu s'agrandir "vers le haut". L'augmentation de la SAU moyenne des exploitations de la "Moyenne montagne" a été de 39,5 % et de 43,1 % pour celles de la "Grande Vallée".

De cette évolution du mode d'utilisation, on peut tirer les constats suivants:

- les exploitations valdôtaines, moins nombreuses, continuent à utiliser la même étendue de SAU;
- les centres d'exploitations se déplacent de la haute montagne vers la moyenne montagne et surtout le fond de la vallée. Ce faisant, les modes d'exploitation changent;
- une distance - à la fois physique et sociale - de plus en plus grande sépare les alpages des exploitations qui y mettent leur bétail en estivage. Parallèlement il y a déconnexion croissante entre localisation des sièges d'exploitation et centres de décision communaux. La convergence d'intérêt pour l'utilisation du territoire est de moins en moins évidente, ce qui ne veut pas dire qu'elle devienne contradictoire;
- en terme de valeur de production (déflationnée), on n'enregistre aucun recul de la production "vendible" depuis 1981 (voir annexe 2). La valeur ajoutée a même nettement progressé (+10%) entre 1981 et 1993. On peut donc conclure que, du point de vue strictement économique, cette restructuration s'est révélée positive pour le secteur et l'ensemble de l'économie valdôtaine.

De ce rapide tour d'horizon on peut également dégager les constatations suivantes:

- c'est à l'étage intermédiaire (mayens, villages du coteau) que l'abandon des terrains est le plus préoccupant et qu'il intervient le premier, conséquence des difficultés de mécanisation dues à la pente;
- les alpages trouvent encore un intérêt: même lorsque l'agriculture locale n'est plus à même d'y envoyer suffisamment d'animaux, des éleveurs de l'extérieur, en particulier du Piémont, prennent le relais.

En raison de ce phénomène, les problèmes d'entretien du paysage à l'échelon des

alpages ne sont donc pas proportionnels à la perte de substance de l'agriculture locale. En revanche la déconnexion entre exploitations "du bas" et économie alpestre est la cause du retour à la friche des surfaces fourragères des flancs de vallées.

La prise de conscience de cette situation en Vallée d'Aoste n'est heureusement pas nouvelle. Le Conseil régional a déjà pris depuis longtemps des mesures pour "soutenir l'activité agricole, encourager une gestion correcte des alpages pour éviter le risque d'abandon des surfaces fourragères de haute montagne et finalement favoriser la conservation du paysage alpestre".

En 1970, déjà une étude réalisée par le Comité consultatif pour la planification agricole recensait plus de 512 alpages (sans les communes d'Aoste et de St-Pierre) avec près de 28'000 têtes de gros bétail et plus de 19'000 vaches laitières. Le travail en alpages occupait 1'800 personnes

La production était de: 807'900 kg de Fontine (80'000 pièces)
520'000 kg de lait frais
270'000 kg de tommes
225'000 kg de beurre

soit un produit brut de 1,25 - 1,5 milliard de lires de l'époque.

En 1970, malgré le constat que le système de l'alpage se maintenait mieux en Vallée d'Aoste que dans les autres pays alpins en raison d'un bon rapport sur le plan financier (fabrication de la fontine), on notait déjà des indices de déclin: manque de preneurs, baisse du loyer des alpages, nombreux regroupements.

Parmi les causes du déclin, l'étude du Comité technique consultatif pour la planification régionale mentionnait:

- *le système de propriété et le système d'exploitation;* le mode de propriété dominant est celui de la propriété privée et le mode dominant d'exploitation celui de l'entreprise. L'entrepreneur, qui n'est la plupart du temps pas propriétaire, loue en général pour une durée de 3 ans, ce qui est peu. Il hiverne lui-même quelques bêtes et loue les autres dans les communes du Val d'Aoste ou au Piémont pour la durée de l'alpage. Il existe aussi des alpages à conduction familiale; ce sont en général de petites exploitations, fabricant plutôt des tommes et du beurre. Avec cette séparation des deux systèmes on maintient tant bien que mal le capital immobilier et les pâturages, mais on ne les améliore pas de façon systématique. On attend que la commune, la Région ou l'Etat interviennent.
- *l'insuffisance des voies d'accès;* une majorité des alpages ne sont pas accessibles. Dans les communes touristiques des routes traversent les alpages ou passent à proximité.
- *l'inadaptation des bâtiments d'alpage;* les améliorations intégrales ne sont pas courantes. Etables, bâtiment de fabrication, cave à fromage, habitation sont peu confortables pour le séjour des hommes et des animaux.
- *les conditions de travail difficiles;* notamment la traite manuelle. L'étude men-

tionnait l'existence de lactoducs sur 9 alpages de Valtournanche et dans la région de Courmayeur.

• *les difficultés de recrutement de personnel et son coût onéreux*; les frais de salaires étant plus élevés dans les grands alpages non familiaux. Le seuil de rentabilité était atteint avec un alpage laitier d'au moins 80 têtes. Les alpages à jeune bétail - où les salaires sont nettement moins nombreux et onéreux - apparaissaient d'un rapport nettement meilleur.

L'étude concluait que les alpages valdôtains sont rentables à certaines conditions:

1. production de fontines de qualité
2. capacité suffisante: a) alpages familiaux: 40 têtes
 b) alpages à entrepreneur: 80 têtes
3. modernisation des techniques: a) électrification et traite mécanique
 b) éventuellement descente de lait
4. introduction des baux à long terme
5. introduction d'un mode spécial de subvention.

Derrière ces constats, c'était, toujours selon l'étude, toute l'agriculture qui devait être modernisée pour créer des conditions plus favorables à l'exploitation du sol et à la création de revenu.

Que s'est-il passé depuis ?

La rapide analyse comparative présentée en introduction à l'étude indique que l'évolution observée dans les années septante n'a pas pu être renversée et que les phénomènes d'abandon se sont faits de plus en plus préoccupants. En même temps on observe une intensification des système fourragers, avec des surcharges localisées de bétail et des problèmes de gestion de la matière organique.

En décidant de soutenir une étude sur "L'entretien du paysage de montagne: la situation des alpages", la Fondation de Courmayeur veut apporter une contribution à la recherche de voies possibles de solutions pour le maintien de l'économie alpestre comme condition de l'entretien d'un paysage montagnard façonné par l'homme à travers les générations.

Cette étude s'est inscrite dans le prolongement d'une autre étude¹, conduite par l'Institut Agricole Régional à Aoste et dont le thème est l'évaluation des effets des mesures de politique agricole sur l'agriculture de la Vallée d'Aoste. De nombreuses synergies ont pu être exploitées entre ces deux études.

¹ Analisi degli effetti di misure di politica agricola sul popolamento e la gestione del territorio alpino, Progetto INTERREG 7N ATIAR , IAR, mars 1996

2. OBJECTIFS ET FINALITE DE L'ETUDE

La recherche analyse en particulier la situation des alpages (état des pâturages et du bâti) dans les régions frontalières du Val d'Aoste, du Valais, de la Savoie et de la Haute-Savoie. Ces régions sont concernées par l'abandon ou la diminution des activités agro-pastorales traditionnelles et sont en partie confrontées à l'émergence de nouvelles activités socio-économiques (tourisme, loisirs). Une quatrième zone a été prise en considération, la Communauté de montagne de la Alta Valle di Susa (province de Torino), dont l'évolution étudiée dans l'étude faite par l'IAR a fourni de précieux éléments de comparaison pour le thème que nous intéresse.

Dans ce contexte, deux questions centrales se posent:

- Etant donné la diminution du bétail, le risque d'abandon des alpages est grand; lesquels faut-il abandonner avec le moins d'impact dommageable pour l'agriculture restante, le paysage et l'économie touristique locale ?
- Quelles mesures faut-il envisager pour favoriser le maintien de l'exploitation des alpages dans une perspective d'entretien du paysage et de maintien d'une activité économique diversifiée et dynamique dans les communes concernées ?

On sait que la problématique des alpages est indissociable de celle des mayens et des exploitations "du bas"; sans pour autant entreprendre une étude exhaustive à ce sujet, cette relation sera prise en considération dans le cadre de la recherche.

L'étude permet d'une part d'établir une liste et une hiérarchie des problèmes liés à la situation des alpages dans les périmètres d'étude et d'autre part de connaître la volonté des différents acteurs locaux d'améliorer la situation. Dans une deuxième phase, il s'agit de saisir et de comparer les mesures et les projets des différents acteurs publics et privés pour faire face à la dégradation de ce patrimoine; il est ainsi nécessaire de prendre en compte les principes d'action des politiques d'intervention publiques et des initiatives privées.

Dans une région traversée par des frontières étatiques mais pourtant homogène du point de vue de la situation géographique et topographique, possédant des potentialités, économiques, environnementales et socioculturelles proches, et confrontée souvent à des problèmes communs, la recherche de solutions doit pouvoir se faire de manière concertée. Ainsi, sur la base de cette analyse, l'étude débouche sur des propositions concrètes finalisées à une revalorisation des alpages pour l'ensemble de la région transfrontalière et plus particulièrement pour la Vallée d'Aoste.

3. RAPIDE PANORAMA TRANSFRONTALIER

La question sous-jacente à cette étude est la suivante: quel est l'état d'entretien du paysage, quelle a été son évolution récente et par quels facteurs principaux cette évolution est-elle marquée ? Dans ce contexte on pense en particulier à trois facteurs-clés: la restructuration de l'agriculture, la permanence de la pluriactivité et la marge de manoeuvre des acteurs locaux.

Dans un premier temps il s'est agi d'établir un bilan rapide de la situation des alpages dans les trois régions frontalières retenues. Cette analyse empirique porte sur neuf aires-test (deux à trois par région, voir carte en annexe 3). Etant donné les nombreuses études effectuées dans les régions et communes concernées, il s'est agi avant tout de rassembler et valoriser l'information existante afin d'éviter tout travail à double.

A propos du "choix" des communes-test il convient de préciser qu'il n'est pas guidé par un souci de représentativité statistique, mais par une démarche illustrative. En croisant des cas a priori très contrastés, le but est de faire ressortir des facteurs d'influence - techniques, économiques, institutionnels - susceptibles de fournir des pistes pour des propositions d'actions futures.

3.1. BREVE DESCRIPTION DES COMMUNES-TEST

Cette description prend en compte trois critères principalement: l'évolution démographique, les caractéristiques de l'agriculture dans la commune et le type de développement touristique.

Vallée d'Aoste: (voir aussi carte de situation)

La Thuile: (760 hab.)	<ul style="list-style-type: none">• reprise de l'augmentation de la population depuis 1971 grâce au développement du tourisme,• agriculture résiduelle, double-activité, utilisation des alpages en partie avec du bétail de l'extérieur de la commune,• tourisme intensif (ski + passage sur le col du Petit Saint Bernard).
Doies: (403 hab.)	<ul style="list-style-type: none">• diminution continue de la population depuis le début du siècle• agriculture encore fortement présente et procurant la plus grande partie des emplois locaux, double-activité avec pendularisme,• tourisme extensif (été).

- Courmayeur:
(2545 hab.)
- augmentation de population liée à son rôle de pôle touristique
 - agriculture résiduelle,
 - tourisme intensif (ski, passage du Tunnel du Mont-Blanc).

Alta Valle di Susa:

- Chiomonte:
(1015 hab.)
- population en constante diminution depuis 1951,
 - agriculture résiduelle, double-activité, utilisation des alpages en partie avec du bétail de l'extérieur (Piémonte),
 - tourisme de passage sur la route du Mont Genève (en diminution depuis l'ouverture de l'autoroute).

- Bardonecchia:
(3186 hab.)
- population en forte augmentation jusqu'en 1981, puis en légère régression depuis,
 - agriculture en totale disparition, une famille d'exploitants, création d'un "consorzio" de propriétaires fonciers,
 - pour l'entretien des abords de localités et des chemins sur les coteaux,
 - tourisme intensif (ski + passage du tunnel de Fréjus).

Savoie - Haute-Savoie:

- Beaufort s/Doron:
(2009 hab.)
- population très stable, voire en légère augmentation,
 - agriculture forte (112 exploitations), structurée autour de la Coopérative de Beaufort, économie alpestre traditionnelle,
 - tourisme extensif doux (ski + randonnée).

- Les Houches:
(2217 hab.)
- population en forte augmentation grâce au développement touristique,
 - agriculture en très forte diminution et basée sur moins d'une dizaine de pluri-actifs,
 - tourisme intensif (ski + proximité de Chamonix et passage du tunnel du Mont-Blanc).

Valais:

- Bagnes:
(5495 hab.)
- population en augmentation constante depuis 1960 grâce au développement du tourisme,
 - agriculture reposant sur la double-activité et quelques grandes exploitations restructurées,
 - tourisme intensif (ski + été) basé sur la station de Verbier.

- Trient:
(109 hab.)
- population en constante diminution,
 - agriculture résiduelle avec utilisation partielle du territoire (prés et alpages) par des exploitants extérieurs à la commune.
 - tourisme extensif (été - Tour du Mont-Blanc et passage sur le Col de la Forclaz).

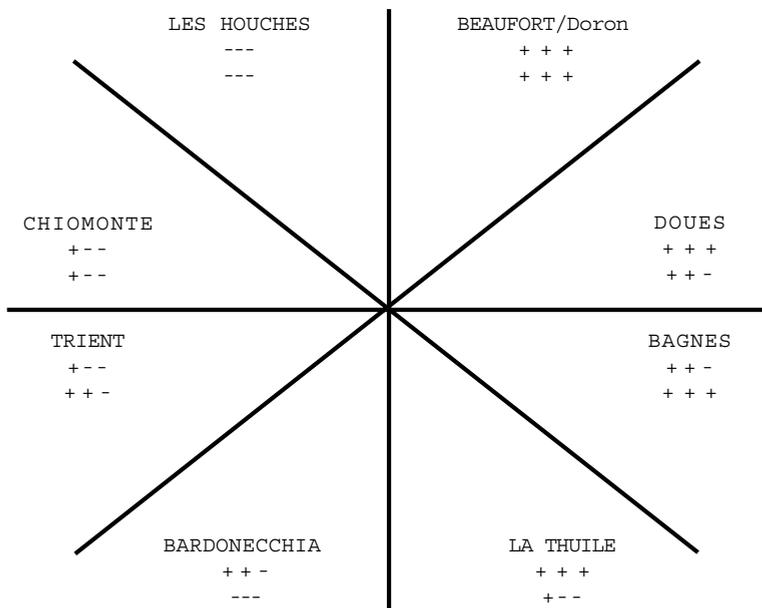
Ces communes ont eu l'occasion d'être étudiées dans des travaux de recherche antérieurs ou dans le cadre de travaux conduits sous l'égide d'Espace Mont Blanc. Une analyse empirique de *l'entretien du territoire et du paysage au niveau des villages et des alpages* débouche sur une typologie intéressante. Pour ces deux critères l'appréciation a été faite de la manière suivante:

- Critère 1 situation au niveau des alpages
- Critère 2 situation au niveau des villages

Appréciation

- +++ entretien du territoire assuré (pas de friches)
- ++- quelques problèmes d'utilisation, abandon des surfaces peu accessibles ou moins faciles à exploiter
- +-- problèmes marqués d'utilisation, abandon de surfaces importantes, utilisation limitée à certaines surfaces, d'extension réduite
- abandon

FIG. 3 TYPOLOGIE DES SITUATIONS DU POINT DE VUE DE L'ENTRETIEN DU PAYSAGE MONTAGNARD



De ce tableau on peut faire les commentaires suivants:

Beaufort sur Doron

Paysage montagnard bien entretenu, tant à l'échelon des alpages que du village. La commune est restée une commune agricole par excellence, où les exploitants se sont organisés autour de la filière du Beaufort, avec une Coopérative et une commune qui conjuguent leurs efforts pour une restructuration et une rentabilisation de tout le secteur. L'économie alpestre est encore caractérisée par des trains d'alpages familiaux qui font plusieurs remuages (jusqu'à 10 ou plus) pendant la saison.

Doues

A l'écart des routes des vallées du Grand St-Bernard et d'Ollomont/Col de Fenêtre (ou au croisement "Duae Viae"), la commune de Doues a peu d'opportunités en dehors de l'agriculture. Sur un territoire relativement exigu les agriculteurs ont été obligés d'aller chercher des surfaces, en particulier pour l'estivage, à l'extérieur et presque naturellement ils se sont orientés vers la combe de By. Comme partout en Vallée d'Aoste il s'y produit de la Fontine. Exploitations restructurées ou exploitations en double-activité, l'agriculture reste très présente et entretient sans peine les alpages situés sur la commune. Au niveau du village certaines "zones" ont de la peine à être maintenues en exploitation avec les restructurations.

Bagnes

Dans cette grande commune (22 villages) à l'économie à prédominance touristique, le remaniement parcellaire réalisé entre 1963 et 1993 a permis de créer des conditions suffisamment intéressantes pour maintenir de nombreux double-actifs (en combinaison avec la construction et le tourisme) et une dizaine de "fermes" de plus grande dimension. Production laitière spécialisée sur la fabrication du fromage de Bagnes (4 laiteries en hiver, 7 alpages en été) et race d'Hérens encore dominante dans le troupeau communal ont permis, sur un territoire remanié, d'assurer l'entretien de la totalité du territoire agricole. Les surfaces marginales ont été reprises par la Bourgeoisie pour être reboisées. Par contre, au niveau des alpages, le système traditionnel des consortages connaît quelques difficultés et va au devant de transformations.

La Thuile

Avec le trafic sur le Col du Petit St-Bernard puis le développement de la station de La Thuile-Val Rutor, l'agriculture a été confrontée depuis plusieurs décennies à des opportunités plus attractives sur le plan économique. Dans des conditions de morcellement extrêmes, l'agriculture s'est repliée sur une activité d'appoint (double-activité). Le cheptel restant, par ailleurs remarquablement stable depuis 25 ans, n'est de loin pas suffisant pour entretenir l'immense territoire qui, du village, monte

jusqu'au col. Seuls les alpages restent convenablement utilisés, grâce à l'arrivée chaque début d'été de troupeaux (gros bétail et moutons) de la Haute Vallée, mais aussi du Piémont. Le cas de La Thuile illustre la situation de déséquilibre qui existe entre capacité d'entretien de l'agriculture locale (avant 1970 le troupeau communal se situait entre 500 et 600 têtes, alors qu'il n'est plus que de 170 têtes actuellement, c'est-à-dire 3 fois moins nombreux) et dépendance d'une capacité extérieure de utilisation des pâturages.

Bardonecchia

Quand bien même dans cette commune éminemment touristique les statistiques officielles annoncent l'existence de plusieurs exploitations, on peut constater sur le terrain que l'agriculture n'est plus que résiduelle et que la collectivité est confrontée à d'énormes problèmes d'entretien non seulement du territoire mais aussi des infrastructures rurales (chemins, torrents). Pour reprendre une certaine maîtrise du territoire de nouvelles formules sont en train d'être expérimentées sous la forme de consortiums de propriétaires fonciers .

Au niveau des alpages en revanche, on constate que la charge en bétail s'est relativement bien maintenue par le biais de la location à des agriculteurs du Piémont qui trouvent ainsi une possibilité manifestement intéressante d'assurer l'estivage de leurs troupeaux. Les problèmes d'abandon reflètent à Bardonecchia la déconnexion quasi totale entre exploitation alpestre et économie locale et les difficultés qui se posent lorsqu'il s'agit de trouver de nouvelles formes d'entretien du territoire, une fois pratiquement disparue la base agricole locale.

Trient

Avec un territoire agricole exigu et une population d'à peine cent habitants dans une vallée difficile d'accès malgré sa situation sur la route allant du Col de la Forclaz au Col des Montets, Trient n'a plus qu'une activité agricole réduite à la saison d'été. Une partie des terres du village sont cultivées par des exploitants extérieurs à la commune (>30km) et les alpages, également loués à des exploitants de l'extérieur, sont gérés de façon très extensive avec l'apparition à côté des vaches laitières, des vaches allaitantes et des moutons. L'arrêt du processus d'abandon de l'étage alpin (embroussaillage) et le maintien d'un certain nombre de bâtiments d'alpage est envisagé par la réinstallation d'au moins une exploitation alpestre basée en partie sur le tourisme rural. La situation des alpages sur le circuit du Tour du Mont Blanc (45'000 nuitées annuelles à Trient) laisse penser qu'il est possible de tirer parti de cette opportunité pour réactiver, avec l'aide de la commune et du projet Espace Mont Blanc, une activité agricole dans le but d'assurer un entretien minimum du territoire.

Chiomonte

Située un peu au-dessus de Susa sur l'ancienne route menant vers la France et à moins d'une heure de Turin, la population de Chiomonte a été attirée par d'autres activités et a depuis longtemps exercé l'agriculture comme activité accessoire par-

tagée entre la vigne et l'élevage orientés essentiellement sur l'auto-provisionnement familial. Le périmètre des terres cultivées autour du village (prés et champs), sur le coteau (vigne) ou dans les hauts s'est progressivement réduit sous l'effet de l'abandon de parcelles. Ce processus est encore en cours et est facilement observable sur le coteau viticole. La forêt s'est rapprochée du village, des clairières se sont fermées et seuls quelques alpages subsistent au-dessus de la limite des forêts. La volonté de quelques personnes (un conseiller communal et un ingénieur-agronome de Turin) de lancer depuis quelques années un projet de restructuration et de reconstitution du vignoble se heurte à d'énormes difficultés, liées autant au manque de perspectives immédiates pour la commercialisation des produits du terroir qu'au découragement des propriétaires des terrains.

Les Houches

Commune voisine de Chamonix, elle fait partie intégrante d'une vallée qui dès la fin du 19^{ème} siècle assure progressivement le passage d'un monde rural sur le déclin à une économie locale devenue essentiellement touristique. Véritable moteur d'un développement tous azimuts, la construction en 1903 d'une ligne de chemin de fer reliant le bas de la vallée de l'Arve à Chamonix va bouleverser non seulement le village de Chamonix mais l'ensemble des villages de la vallée dont plus spécifiquement les Houches où l'on dénombre plus de 40 hôtels dans les années 1940. Désormais en 1996, le tourisme demeure une activité en situation de quasi-monopole. En effet il ne reste que quelques agriculteurs, tous pluriactifs. Il reste un alpage sur le territoire de la commune et les bovins sont dirigés sur l'alpage de Balme/Charamillon au Tour, seul alpage de la commune de Chamonix qui est encore en activité. A notre connaissance, il n'existe aucun projet particulier de la part des organisations professionnelles ou des exploitants agricoles houchards pour maintenir, relancer, voire diversifier le pastoralisme dans leur commune. La commune pour sa part a décidé d'améliorer l'accès à l'alpage et d'aider à l'installation de deux jeunes agriculteurs qui en ont fait la demande.

A côté de ces huit communes, nous nous sommes également référés à quelques autres communes valaisannes, celles d'**Orsières** (2'600 hab.) où a été conduit en 1996 un travail de diagnostic de tous les alpages du Val Ferret (Schneider, 1996) et celles du **Val d'Anniviers** (6 communes pour 2'000 hab.) où l'agriculture traditionnelle a pratiquement disparu à la fin des années soixante. Cette époque correspondait à l'essor du tourisme hivernal qui offrait des alternatives pour la population active locale. Mais si sur le plan de la création de revenus, la transition était évidente, elle ne l'était plus si l'on prenait en considération le besoin de maintenir un environnement attractif, donc un territoire entretenu. C'est ainsi qu'est née l'idée des *étables en consortage* construites dans pratiquement chaque commune (Chauvie, 1972 et Martz, 1977). En créant une logique d'exploitation du territoire au niveau des villages, on assurait de façon indirecte une nouvelle justification à l'exploitation des alpages.

3.2. PRINCIPAUX CONSTATS

Cette première analyse permet de faire ressortir *cinq facteurs-clé*:

1. les systèmes d'exploitation
2. les modes de propriété et de faire valoir
3. les filières de commercialisation (type de produit, marché, prix)
4. les relations à l'économie locale (tourisme)
5. le contexte institutionnel local (politique communale), régional (rôle de la Région) et global (politique agricole)

auxquels on peut ajouter un *sixième*, moins lié à l'économie alpestre et au contexte politique qu'à la culture et à la tradition locale:

6. la prise d'initiative ou la non prise d'initiative qui peut avoir un impact direct ou indirect sur la problématique de l'entretien du territoire.

Dans le cas de Bagnes, par exemple, on peut dire que

- l'offre d'emplois dans le tourisme
- le remaniement parcellaire
- l'existence d'un produit rémunérateur (le fromage de Bagnes)
- le rôle dynamique joué par la commune qui a soutenu le renouvellement des infrastructures autant individuelles (subsidés à la rénovation des exploitations) que collectives (subsidés à la rénovation des alpages et des laiteries villageoises),
- la présence de la race d'Hérens, combative et exerçant un puissant attrait non seulement auprès des jeunes paysans, mais aussi auprès des touristes et d'amateurs de bétail non agriculteurs pratiquant une forme d'activité agricole ne répondant pas à une rationalité principalement économique,

sont autant de facteurs qui se sont complétés pour expliquer que, jusqu'à présent, l'agriculture a réussi à s'adapter et à remplir son rôle à la fois de productrice de spécialités, d'entretien du paysage et de perpétuation de la vie sociale traditionnelle.

Parmi les facteurs cités, nous mettrons particulièrement en évidence le système d'exploitation des alpages, et notamment son *degré de connexion avec l'agriculture de la vallée*, et la *filière de mise en valeur du lait* dont dépend pour une grande part la création de valeur ajoutée de l'agriculture de montagne. Nous reviendrons sur ces deux facteurs-clé.

4. ESSAI DE PROBLEMATISATION

4.1. EVOLUTION DE L'ECONOMIE AGRO-PASTORALE ET CONCEPT POUR L'AVENIR

Dans une partie des régions concernées par l'étude mais aussi dans un contexte plus global, l'évolution de l'économie agro-pastorale, se caractérise par plusieurs phases distinctes :

A) Une première phase concerne une **économie rurale de subsistance** liée à l'autosuffisance alimentaire des familles paysannes et à la polyculture des exploitations (élevage, champs, vignoble). Cette phase se distingue par une connexion et une adéquation étroite entre l'exploitation agricole villageoise les mayens et les alpages. Elle se caractérise aussi par l'existence d'un paysage rural traditionnel et par une forte identité locale.

B) La deuxième phase se caractérise par un **abandon croissant** des activités traditionnelles du secteur primaire; ce phénomène est parfois accompagné par un processus de modernisation, de spécialisation et rationalisation de l'activité agro-pastorale (élevage, production de lait). Cette phase se distingue aussi par une certaine déconnexion entre l'exploitation agricole villageoise, les mayens² et les alpages (bétail provenant d'autres communes ou régions, exploitants venant d'ailleurs,...), par l'émergence de nouvelles activités liées au tourisme et aux loisirs, par l'exode rural, la transformation du paysage et l'érosion de l'identité locale.

Suite à cette deuxième phase, on peut assister généralement à deux scénarios probables:

C/1) **Déconnexion totale** entre exploitation agricole, mayens et alpages, abandon définitif des activités agro-pastorales, développement d'un tourisme de type "industriel" et intensif (ou pas d'activité touristique du tout), dégradation de l'état du paysage et de l'environnement, exode rural, crise de l'identité locale.

C/2) **Complémentarité entre activités agro-pastorales et touristiques:** entretien du paysage et protection de l'environnement, participation accrue des acteurs socio-économiques locaux, investissement de capital local, création de places de travail, maintien de la population sur place et ultérieur développement démographique, renforcement et enrichissement de l'identité collective. Cette démarche favorise aussi une nouvelle connexion entre exploitation agricole, mayens et alpages.

FIG. 4 REPRESENTATION SCHEMATIQUE DE L'EVOLUTION DE L'ECONOMIE AGRO-PASTORALE ET PERSPECTIVES

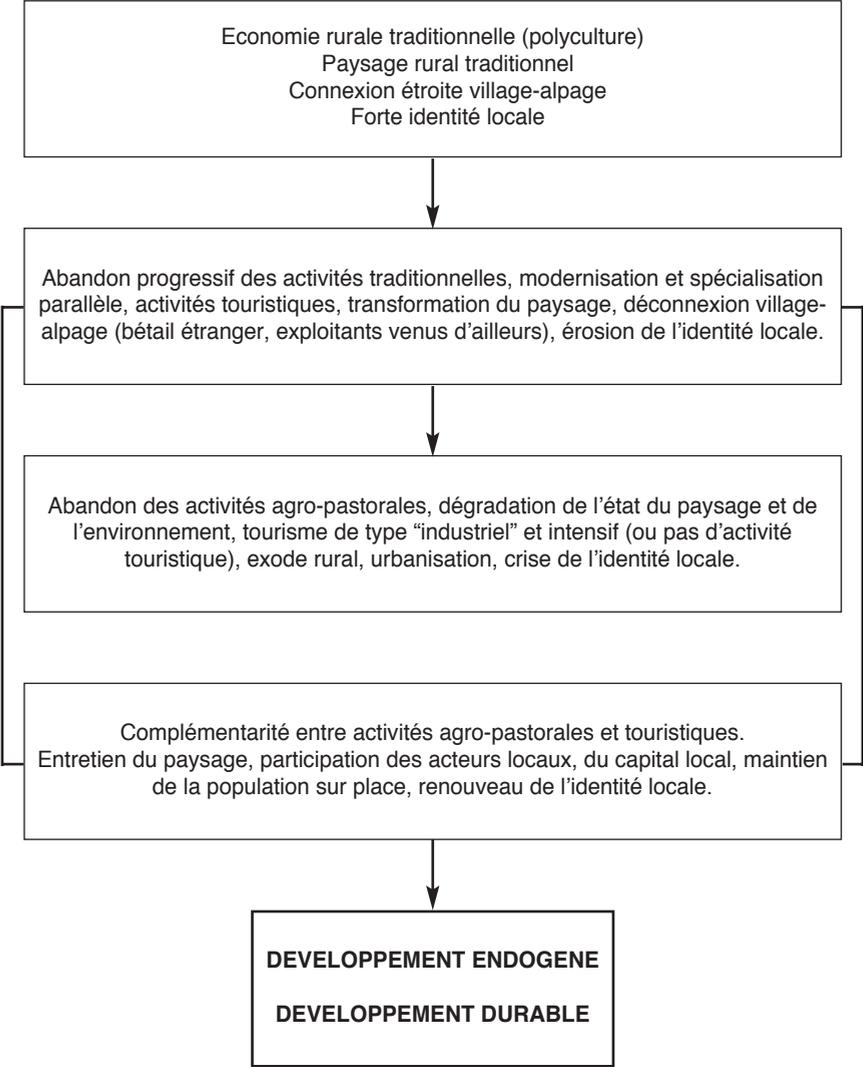
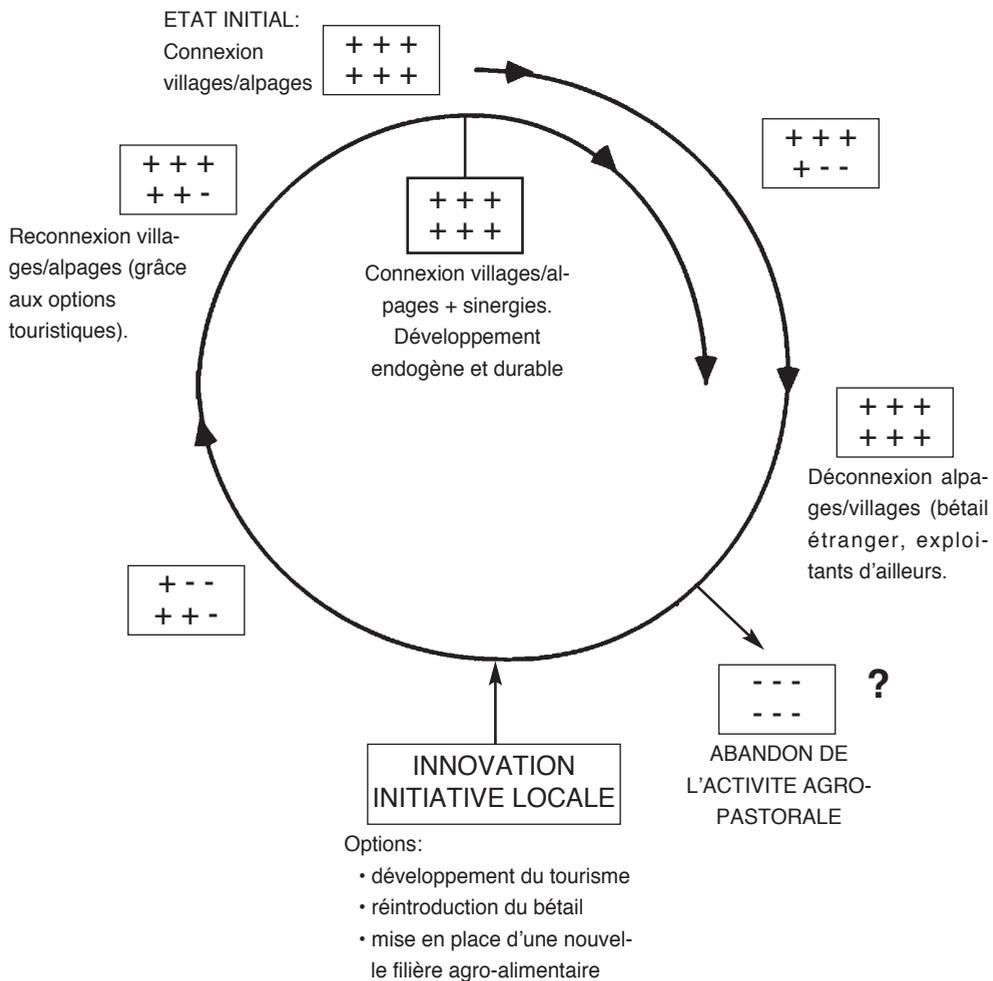


FIG. 5 DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET NOUVELLE CONNEXION VILLAGE-ALPAGE



Afin de réaliser la complémentarité entre les activités agro-pastorales et touristiques, et dans le but de favoriser un **développement de type endogène et durable** basé sur la maîtrise locale du développement socio-économique et culturel, sur la participation des acteurs locaux et sur le respect du paysage, de l'environnement et des spécificités culturelles du territoire, il peut être envisager une série d'initiatives:

- Mise en place d'une association, achat de part sociales, création d'une étable communautaire et réintroduction du bétail dans la commune: participation des hôteliers, d'autres opérateurs touristiques, des agriculteurs et des doubles actifs en particulier. Ce type d'initiative permet avant tout la réutilisation des alpages, leur reconnexion avec les villages et en définitive l'entretien du paysage et le développement de l'économie locale (liens avec le tourisme).

- Mise en valeur du lait et de la viande par l'élaboration, la promotion et la commercialisation (vente directe) d'un produit spécifiquement local (d'origine contrôlée) comme par exemple le fromage Fontina, le Beaufort, le Bagnes, l'Étivaz. Cette nouvelle filière aura un impact direct sur le développement touristique local et sur l'image de la commune et de la région en général (commercialisation, portée symbolique du produit).

Ces initiatives doivent être accompagnées par

- des campagnes d'information et de sensibilisation de la population locale et
- une claire volonté politique des autorités locales et régionales dans le but d'appuyer les initiatives.

4.2. RECHERCHE EMPIRIQUE: PROPOSITION D'UNE METHODOLOGIE

A la base du concept de l'étude sur l'entretien du paysage montagnard se trouvent trois composantes fondamentales :

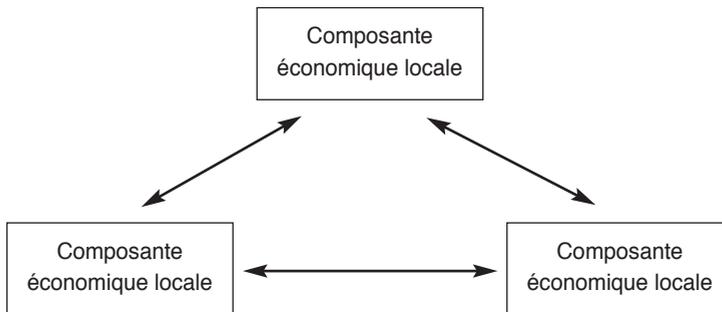
La composante économique locale

La composante environnementale

La composante socio-culturelle

Ces composantes sont en constante interrelation et se conditionnent réciproquement.

FIG. 6 COMPOSANTES DE L'ECONOMIE PASTORALE



La mise en relation de ces trois composantes dans le cadre du processus évolutif de l'économie agro-pastorale locale, permet de dégager les types d'impacts et synergies à tout niveau.

TAB. 2 MISE EN RELATION DES COMPOSANTES, IMPACTS ET SYNERGIES

ECONOMIE AGRO-PASTORALE	ACTEURS ECONOMIQUES ET CAPITAL	ETAT DU PAYSAGE	SOCIETE ET CULTURE
Autosuffisance alimentaire, polyculture (élevage, champs, vignoble)	Famille paysanne. Autofinancement. Capital local et régional.	Paysage rural traditionnel (naturel, bâti et cultivé)	Culture rurale. Forte identité locale et régionale, disparité sociale, émigration traditionnelle (*).
Abandon croissant des activités traditionnelles et modernisation, spécialisation de l'activité agro-pastorale. Déconnexion village-alpage.	Famille paysanne, main d'oeuvre extérieure. Autofinancement, capital local, régional et extrarégional.	Paysage rural traditionnel et spécifique. (Cultures intensives). Affectation des zones. Transformations et dégradation du paysage.	Interpénétration de la culture rurale traditionnelle avec la culture urbaine et "de masse" (*). Erosion de l'identité locale.
Abandon définitif des activités agro-pastorales. Déconnexion totale village/alpages. Eventuel développement touristique de type intensif.	Eventuels nouveaux acteurs économiques extra-régionaux. Capital extra-régional.	Dégradation du paysage, de l'environnement naturel et du bâti traditionnel. Friches.	Crise de l'identité locale, exode rural, urbanisation. Mobilité spatiale et professionnelle.raditionnelle.
Récupération des alpages et des terres villageoises. Nouvelle connexion. Innovation, expérimentation. Production et commercialisation du produit local. > Synergies liées au développement local (tourisme, commerce, artisanat).	Nouveaux acteurs économiques, agriculteurs traditionnels, pluriactifs, "nouveaux ruraux".	Entretien du paysage et protection de l'environnement. Récupération et mise en valeur du patrimoine architectural traditionnel.	Ouverture culturelle (*) et réappropriation de la culture traditionnelle. Emergence d'une nouvelle identité locale. Mise en valeur de la mémoire collective. Participation sociale. Développement démographique. "Vivre et travailler au pays".

(*) L'identité collective, comme l'identité individuelle est soumise à un processus d'évolution constant. Les mouvements des populations, les phénomènes migratoires (émigrations, immigrations) contribuent fortement au changement identitaire.

Les synergies qui découlent de cette perspective sont nombreuses à tous les niveaux:

a) Niveau économique

- Réalisation d'un développement de type endogène et durable:
 - Maîtrise régionale du développement socio-économique.
 - Participation des acteurs économiques, sociaux et politiques locaux.
 - Investissement et maîtrise du capital local et régional.
 - Protection de l'environnement et promotion de la spécificité culturelle du territoire

b) Niveau environnemental et paysager

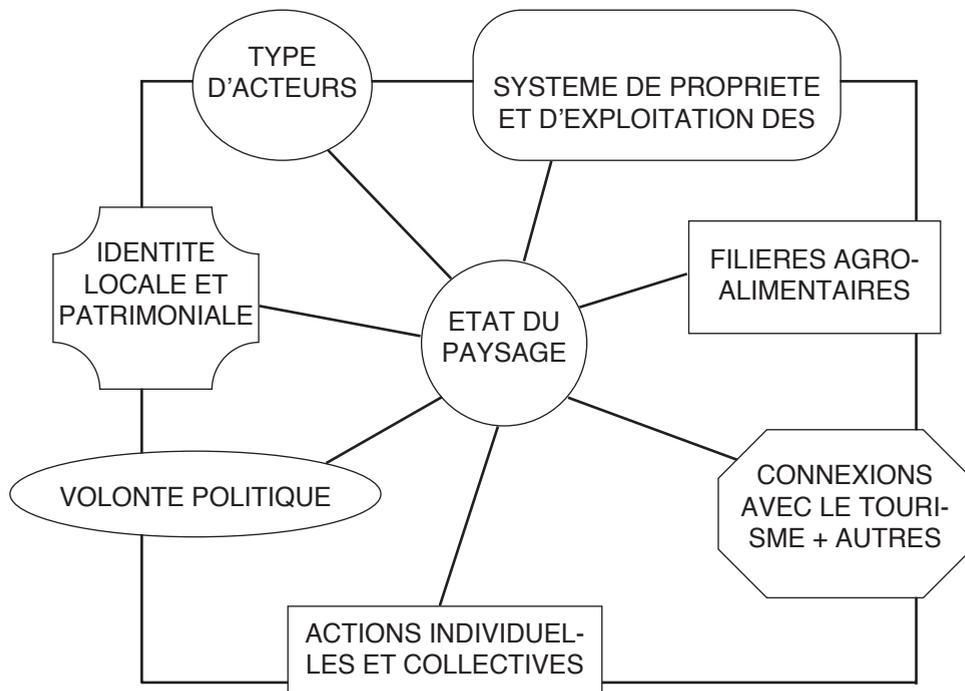
- Entretien du paysage, protection de l'environnement, récupération du patrimoine bâti.
- Amélioration de l'attractivité du paysage, développement touristique (tourisme doux).
- Amélioration de la qualité de vie.

c) Niveau socio-culturel

- Contribution au renforcement de l'identité locale (mémoire collective, traditions, valeurs, modes de vie).
- Participation sociale.
- Maintien de la population sur place et ultérieur développement démographique.

Plus précisément, l'état du paysage montagnard peut être décrit comme le résultat de l'interaction de toute une série de facteurs que nous avons regroupés sous la forme de 7 critères et qui sont schématisés de la façon suivante:

FIG. 7 FACTEURS DETERMINANT L'ETAT DU PAYSAGE MONTAGNARD



Ces sept critères ont constitué l'armature du questionnaire utilisé pour la partie empirique de l'étude (voir annexe 4). Les enquêtes menées auprès d'alpagistes, de responsables communaux, de représentants des milieux touristiques et économiques locaux et de représentants de l'administration ont permis de dégager des éléments d'explication qui sont présentés ci-après.

Dans le chapitre 5 sont présentés les résultats de l'enquête, synthétisés autour de 5 grands thèmes et dans le chapitre 6 sont lancées, à partir des facteurs déterminant l'état d'entretien du paysage, un certain nombre de propositions.

5. DES ALPAGES ENTRE MODERNISME ET TRADITION

Afin de caractériser la réalité actuelle de l'économie alpestre autour du Mont-Blanc, il nous est apparu possible de regrouper les réponses apportées par les personnes interrogées, qu'elles soient exploitants ou propriétaires des alpages, responsables communaux et administratifs ou représentants de l'économie touristique, autour des cinq thèmes suivants:

- l'identité et la tradition
- les conditions de propriété et d'exploitation
- la question de la mécanisation (relation travail-capital)
- la relation agriculture - tourisme
- les politiques publiques, c'est-à-dire le rôle de l'Etat et surtout des communes.

Comme on s'en apercevra à la lecture de ce document le premier thème dénote l'importance fondamentale de la dimension socio-culturelle dans l'économie pastorale; culture et tradition sont en quelque sorte des facteurs "transversaux" à tous les thèmes techniques ou économiques liés à l'exploitation de l'étage alpestre. Ce phénomène ne constitue pas une surprise. C'est donc par ce thème que le rapport est introduit.

5.1. GESTION DES ALPAGES: LE ROLE DETERMINANT DE LA CULTURE ET DE L'IDENTITE

Dans le but d'assurer l'entretien du territoire alpestre, nous avons entre autre postulé que la dimension socioculturelle du développement local et régional constitue un facteur déterminant en tant que lien profond entre territoire, patrimoine et population concernée. Une spécificité culturelle et une forte identité locale qui puissent leurs racines dans le passé mais qui se projettent vers l'avenir favorisent, d'une part, un développement économique de type endogène (maîtrise du développement de la part des acteurs locaux, "vivre et travailler au pays") et, d'autre part, une participation accrue à la vie associative et politique locale³.

³ S. Guindani et M. Bassand, Maldéveloppement régional et identité. Pour un développement endogène. Presses Polytechniques Romandes, Lausanne 1982, 200 p.2

S. Guindani, Dimension socio-culturelle et développement régional. Une approche pluridisciplinaire et opérationnelle, Dossier méthodologique, CERME-IER-SEREC, Lausanne - Château-d'Oex 1988, 35 p

5.1.1. *L'identité collective: une approche transversale*

LES COMPOSANTES DE L'IDENTITE COLLECTIVE

Plusieurs éléments ou composantes déterminent et façonnent l'identité collective d'un groupe social, d'une population donnée. Ces composantes sont en constante interactions et se conditionnent mutuellement. Afin de comprendre l'importance de l'identité collective dans le processus du développement local et plus particulièrement dans le contexte qui nous intéresse des activités agro-pastorales, il est nécessaire de définir brièvement les composantes identitaires principales qui caractérisent un espace et une population donnée mais aussi des acteurs pris individuellement⁴.

- La perception et la représentation de la nature et du paysage ainsi que l'identification à ces éléments, peut varier d'un groupe à l'autre, d'un individu à l'autre. L'espace de référence (la commune, la région) en tant qu'entité physique, avec ses caractéristiques topographiques, climatiques, écologiques, liées à la flore, la faune et à l'habitat, constitue ainsi un important facteur d'identification.
- L'histoire est aussi fortement chargée d'une connotation culturelle et identitaire; le sentiment d'appartenance d'une population ou d'un individu à son espace découle en grande partie du passé commun et se réfère principalement à des notions telles que l'autonomie politique et institutionnelle, le "savoir faire", l'autarcie économique, le patrimoine, la langue, la religion et les traditions en général.
- L'appartenance politique, institutionnelle et familiale d'un individu ou d'un groupe d'individus se traduisent aussi en termes socioculturels et identitaires. Il ne s'agit pas seulement de puiser ses racines dans l'histoire pour se forger une identité spécifique, mais de façonner une nouvelle identité tournée vers l'avenir par le biais de projets collectifs ou individuels.
- La composante économique possède aussi une connotation culturelle et identitaire particulière qui se base sur deux types de considérations: l'une est tournée vers le passé et se réfère à l'histoire et à la tradition socio-économique locale et régionale; l'autre est projective, tournée vers l'avenir, et s'identifie aux mots d'ordre d'innovation, restructuration, informatisation, modernisation, automation. Entre ces deux extrêmes il existent bien évidemment des situations intermédiaires. Le fait de posséder des biens dans la commune (statut de propriétaire) et de les exploiter (statut d'exploitant) favorise fortement l'identification et l'intégration locale des personnes concernées. La composante économique de l'identité locale se révèle en effet déterminante chez des groupes sociaux particuliers comme par exemple les agriculteurs, les exploitants d'alpage et d'autres acteurs économiques qui oeuvrent sur place.
- La population locale, enfin, se définit aussi sur la base de différents paramètres sociaux et culturels: le sexe, l'âge, l'origine, l'appartenance socioprofessionnelle, la langue, la religion, l'ethnie, etc. Chaque groupe social possède ses traits culturels et identitaires particuliers: les modèles, les valeurs, les aspirations, les attitu-

⁴ P. Centlivres, Identité régionale. Approche ethnologique, Suisse romande et Tessin. Rapport de synthèse, Fonds National de la Recherche Scientifique, PNR 5, Institut d'ethnologie, Neuchâtel, 1981.

des et les comportements varient donc selon l'appartenance sociale et culturelle de la population. Les besoins et les aspirations en matière de développement local et régional peuvent donc être convergents ou divergents.

PASSE, PRESENT ET AVENIR

L'identité collective sera aussi envisagée à partir d'une triple approche dont les référents sont indissociables et en constante interaction: identité mémoire - identité appartenance - identité projective.

- L'identité mémoire s'enracine dans le passé, elle est la clé explicative de l'existence de la collectivité, elle se rapporte à la fois à l'histoire et au vécu collectif.
- L'identité appartenance trouve sa chair dans le quotidien, elle se réfère principalement aux relations qu'entretient l'homme avec son environnement naturel, social, économique et culturel. Les modifications de cet environnement impliquent un changement d'attitudes et de comportements, et par conséquent une évolution constante de l'identité du groupe.
- L'identité projective se fonde et se transforme dans l'action, elle est une résultante des identités mémoire et appartenance, elle s'oriente vers des choix collectifs révélant les aspirations du groupe et son projet social. Une forte identité projective est seule garante d'une dynamique participative aboutissant à des projets de développement économique et socioculturel endogène.

La dynamique identitaire fonctionne donc sur la complexité de ces relations; les aspirations, les attitudes, et les comportements face aux impératifs du développement local découlent aussi de l'articulation des composantes qui façonnent l'identité collective. L'identité collective, comme l'identité individuelle est ainsi soumise à un processus d'évolution constant; l'interpénétration de la culture rurale traditionnelle avec la culture urbaine, "technique", ou "de masse" caractérise la plupart des régions de montagne, y compris les zones-test qui nous intéressent.

5.1.2. Les motivations et les intérêts des acteurs

Des alpagistes et des communes entre modernisme et tradition; en effet, selon le profil de la personne d'une part et en fonction du contexte socio-économique et culturel de l'autre, les aspirations, les attitudes et les comportements en matière de gestion des alpages et de développement local en général varient d'un individu à l'autre, d'une commune à l'autre. Dans cette perspective d'ouverture ou de fermeture à la société globale, nous analyserons ici dans une optique culturelle et identitaire une série d'éléments qui ont trait à la problématique "alpages" et qui concernent principalement les intérêts et les motivations des acteurs dans la conduite de leur exploitation.

UN VECU FAMILIAL

A part l'intérêt économique évident pour la gestion des alpages - intérêt qui est partagé en priorité par tous nos interlocuteurs - une motivation importante est liée

étroitement à la tradition familiale du chef d'exploitation. Cette motivation, qui découle du vécu individuel et familial de l'alpagiste, semble plus importante que l'identité qui caractérise la communauté locale dans son ensemble. Cette hiérarchisation est cependant trompeuse car ces aspects sont indissociables; identité individuelle, familiale et locale étaient - dans le contexte de la civilisation rurale et montagnarde d'aujourd'hui - en étroite relation: le profil socio-professionnel de la population était généralement le même (agriculteurs en grande partie); l'interdépendance était incontournable (corvées, entraide, liens de parenté et de voisinage); la participation politique et associative sur le plan local était importante voire contraignante.

Cette identité de type historique, étroitement liée au travail de la terre, au vécu familial et aux traditions de la collectivité locale se résume en une phrase d'un de nos interlocuteurs : "fidélité aux vieux". Les "vieux" qui ont défriché la terre, qui ont lutté pour maintenir des familles nombreuses, qui ont contribué à créer les conditions de vie actuelles ... Cette reconnaissance envers le travail des ancêtres est presque unanime, pour des raisons économiques qui ont permis la transmission d'un moyen de production important, mais aussi pour des raisons liées au maintien d'un environnement naturel et culturel particulier.

UN RENOUVEAU D'INTERET POUR LA CULTURE RURALE

Par ailleurs, après une période de méconnaissance et d'indifférence face au patrimoine rural et aux traditions locales, on assiste aujourd'hui à un renouveau d'intérêt de la part de la population et des touristes, à une "fierté", voire même à un certain "respect" vis-à-vis de ceux qui s'engagent dans l'exploitation des alpages. Retour de l'histoire ? ou simplement prise de conscience de l'importance de garder un patrimoine propre et des traditions vivantes sans tomber dans le piège du folklore ?

Ici se pose la question centrale de la perception du patrimoine et de la culture locale par la population et les hôtes de passage: va-t-on vers une nouvelle signification de ce patrimoine en fonction d'un développement touristique souhaité ? Une forme de voyeurisme, de folklore fabriqué de toute pièce ? Les exploitants vont-ils se prêter (s'adapter) à cette nouvelle image ? vont-ils jouer le jeu pour le bien du développement touristique local ? Cette question touche aussi et surtout le rôle de "gardiens du paysage" que l'on veut attribuer aux paysans. Une agriculture au service du tourisme ou vice-versa ? Y a-t-il un juste milieu ? Une forme de compromis dans les rapports de force qui entretiennent les différentes catégories socio-professionnelles engagées dans le développement local ?

En matière de renouveau d'intérêt pour le patrimoine, un point commun relie les trois territoires qui se situent autour du Mont-Blanc: l'intérêt pour le patrimoine bovin, la race d'Hérens ou la vache noire en particulier, son tempérament de lutteuse, l'organisation de combats, le fierté de posséder une reine. Même dans la commune touristique des Houches, ce phénomène se développe, intéresse la population locale et les touristes; en 1995, par exemple, dans la commune des Houches, plus de 4000 personnes ont assisté à un combat des reines. Culture vécue pour les propriétaires; folklore pour les touristes.

Ceci dit, l'intérêt principal de ce phénomène réside dans le fait que cette vache

n'est pas très productive face à d'autres races où la production de lait et de viande prime ... et pourtant on l'adopte non seulement pour des raisons économiques mais aussi (et parfois surtout) pour des raisons sociales et culturelles liées à ce terroir particulier. On ne vit pas avec la vache d'Hérens et souvent l'option de la double activité s'impose; dans ce cas, le lien avec le tourisme se fait tout naturellement si l'on est moniteur de ski, guide de montagne, employé aux remontées mécaniques.

JEUNES ET VIE A L'ALPAGE

Pour aimer la vie à l'alpage il faut par ailleurs l'avoir vécue dès la plus tendre enfance; ainsi s'expriment plusieurs interlocuteurs; la "passion" pour l'activité doit être acquise très tôt. C'est seulement à cette condition qu'on peut faire face aux "sacrifices" du métier grâce notamment aux souvenirs, à une forte identité familiale et territoriale. Afin de stimuler l'intérêt de la population au "patrimoine alpage", il faudrait commencer très tôt, depuis l'enfance par le biais de l'éducation familiale et scolaire, par exemple ... mais encore: le contexte socio-économique et culturel a changé; les modes de vie et les valeurs de la société actuelle ne sont plus les mêmes qu'autrefois. Une forme de fossé culturel existe entre la vie "moderne" et "urbaine", d'une part et la vie à l'alpage de l'autre, caractérisée comme elle est par des longues journées de travail, par le manque de confort et de loisirs.

Les jeunes ne sont donc pas toujours prêts à s'engager dans cette activité; le manque de temps libre pendant la saison d'alpage est ressenti comme un des problèmes majeurs. En effet les rythmes de travail à l'alpage sont très contraignants: réveil à 2 - 3 heures du matin, traite des vaches, fabrication du fromage, nettoyage des étables, départ pour le pâturage, repas de midi, petit somme, deuxième traite de la journée, deuxième mise en valeur du lait, le soir on est fatigué et on se couche pour être de nouveau sur le pont le lendemain. Comment trouver encore le temps pour se divertir ? et encore: comment trouver encore le temps pour s'occuper des touristes de passage, pour les approvisionner en produits et pour faire un brin de causette?

Une jeune femme, fromagère dans un alpage du côté du Petit Saint Bernard, citadine d'extraction, s'engage pourtant toutes les saisons dans ce type d'activité; la fabrication du fromage la passionne et la rétribution est aussi intéressante "ici on est bien, on est près de la route et il y a beaucoup de passage". Le temps à disposition est cependant limité pour s'entretenir avec les gens surtout pendant la traite des vaches; "dès que l'on a un peu de temps à disposition on dort" ... "parfois, si quelqu'un s'approche je me cache parce que je me sens sale".

IMAGES ET REALITE DE L'ALPAGE

Chez les jeunes en particulier, l'image de la profession de paysan et d'alpagiste est parfois négative et associée à la saleté. Par ailleurs, comme un peu partout, au village il y a un problème lié aux tas de fumier. Au nom de "l'hygiénisme moderne" on les supporte mal; il faut les cacher, les sortir de l'habitat. Il semblerait que les personnes qui vivent du tourisme et les anciens agriculteurs sont ceux qui supportent le moins l'environnement paysan traditionnel des villages. S'agit-il d'un souci au

regard des hôtes et des touristes de passage? d'une façon de renier l'origine paysanne et de marquer le fait d'avoir franchi la hiérarchie sociale?

A l'autre extrême, on trouve une autre image de la vie à l'alpage, celle des touristes d'origine citadine en particulier. Cette image, souvent à caractère mythique, romantique voir nostalgique (parfois à résonance patriotique du moins en ce qui concerne le mythe national helvétique) ne colle pas à une réalité faite de contraintes économiques, de dur labeur et de sacrifices quotidiens. Elle constitue un danger parce qu'elle occulte les vrais problèmes des exploitations alpestres et peut être corrigée par une connaissance approfondie "in situ" avec le concours de l'école ou bien par une forme de "tourisme à la ferme" qui contribuerait à rapprocher les populations concernées.

Identité locale, identité familiale, identité territoriale mais aussi identité patrimoniale. Dans ce contexte, le produit de l'alpage, en l'occurrence le fromage, celui du Beaufortin en particulier, semble jouer un rôle central. "C'est la carte de visite de la région; il est connu et apprécié, c'est notre identité à part entière", ainsi s'exprimeraient les interlocuteurs de la commune de Beaufort et de la même façon pourraient s'exprimer les valdôtains. Ce produit, qui fait la fierté des producteurs, est le signe tangible de l'activité alpestre; c'est un élément qui la rentabilise et la projette au delà des frontières régionales voir nationales. La fabrication du fromage du Beaufort est une activité bien vivante, qui crée une valeur ajoutée certaine et qui ne peut pas être assimilée au folklore local. Il s'agit d'une composante économique majeure de l'identité collective et d'un patrimoine important qui permet à cette identité de tisser le lien entre le passé, le présent et l'avenir dans une perspective de développement endogène.

5.2. PROPRIÉTÉ ET EXPLOITATION DES ALPAGES

Au début de cette partie on disait que, du point de vue culturel et identitaire, le fait de posséder et d'exploiter des biens dans la commune favorise une plus grande identification et intégration de la personne concernée à son espace d'appartenance. La propriété de l'alpage permet aussi et surtout un engagement plus important dans la gestion et l'exploitation de ce moyen de production. Cet aspect est confirmé par les entretiens que nous avons eus sur place; plus on est propriétaire du terrain et des bâtiments d'alpage, plus on investit, on modernise, on fait de projets de diversification de l'activité notamment dans le domaine de l'agri-tourisme; ce fait contribue finalement à assurer la pérennité de l'exploitation. Les motivations du propriétaire et de sa famille vis-à-vis de l'exploitation diffèrent considérablement de celles de l'alpagiste qui loue l'exploitation à des privés ou à une collectivité publique.

L'INCIDENCE DU MODE DE PROPRIÉTÉ DANS LA GESTION DES ALPAGES

La propriété des alpages est l'un des facteurs les plus importants capables de nous renseigner sur le "système alpage" tout entier. Les modes de propriété présents en Vallée d'Aoste se répartissent en trois catégories: 1. propriété familiale, 2. location à un privé, 3. location à une commune. Signalons qu'en Valais central domi-

ne la propriété communale ou bourgeoise alors qu'en Savoie et en Haute-Savoie, la propriété privée est très courante. Ces trois sources du capital foncier influencent bien sûr la façon de gérer l'alpage et en particulier les investissements.

Sur ce point, les personnes interviewées ont toutes (responsables politiques et agriculteurs), fait remarquer un élément central: la primauté du modèle de l'exploitation familiale avec terrain en propriété (faire-valoir direct) sur la location. Une série de considérations se posent. Cela est sans doute vrai pour une exploitation durable dans le sens du maintien des ressources de l'alpage selon les principes d'une gestion agronomique correcte. De plus, la gestion familiale permet d'éviter les difficultés liées au recrutement et au coût de la main d'oeuvre. Par contre, on constate que le 80% des alpages sont loués et que ceux de propriété familiale sont les plus petits et se détachent nettement de la tendance générale de croissance en terme de dimensions économiques.

En termes de garantie d'une perspective d'exploitation des alpages pour l'avenir, il faut préciser tout de suite qu'elle est liée à toute une série de facteurs, avant tout socio-économiques. Si on fait abstraction des données conjoncturelles et qu'on analyse simplement les trois catégories de modes d'exploitation, on parvient aux conclusions suivantes:

- la propriété familiale permet une pérennisation de l'entreprise agricole dans le temps avec les seules conditions liées à l'âge des parents et au fait que les enfants, les garçons avant tout, aient envie de continuer;
- dans le cas de la location, la pérennisation de l'exploitation est remise en question. Un des éléments les plus négatifs est représenté par le fait que les contrats de location ont une durée limitée. La presque totalité des contrats prévoit une durée inférieure à quatre ans; dans le cas d'alpages loués par les communes les durées demeurent brèves même si elles couvrent une période supérieure (jamais plus de sept ans quand même).

Parallèlement à la question de la durée, se pose le problème du caractère dynamique de l'exploitation et en particulier de la motivation à investir dans l'alpage. Cet élément est intimement lié soit à la gestion courante de l'alpage, soit - surtout - à la mécanisation comme on le verra plus loin. Il est clair que seuls les chefs d'exploitation qui ont une sécurité quant à la durée de l'exploitation peuvent planifier un investissement en tenant compte de sa durée économique - outre que technique. Compte tenu de la courte durée des contrats de location, seuls les propriétaires d'alpages ont intérêt à investir. Il est vrai - et on a pu le remarquer sur le terrain - qu'il arrive qu'un alpagiste en location ait fait des investissements pour l'amélioration de l'alpage, mais ceux-ci représentent des solutions normalement non structurelles et ayant un caractère temporaire.

De même pour l'entretien des bâtiments; son bon état est garanti uniquement par un propriétaire qui est aussi entrepreneur agricole. Le fait que la commune soit le propriétaire est positif, car elle a plus de possibilités financières (théoriquement) et bénéficie d'une aide régionale supérieure par rapport aux privés.

Côté main d'oeuvre, on assiste à une forte progression vers un système d'explo-

tation plutôt intensif avec un nombre important de vaches à lait - entre 80 et 200 (100 pour une exploitation type), ce qui équivaut à 5-10 unités de travail. Cela impose le recours (parfois total) à une main d'oeuvre salariée provenant aussi (parfois surtout) de l'étranger. Le fait que la fabrication de la Fontine soit faite sur place implique une grande compétence du fruitier qui est - dans la majorité des cas - un membre de la famille du chef d'exploitation.

Sur ce thème de la relation entre mode de propriété et exploitation on peut schématiser de la façon suivante:

TAB. 3 RELATION EN MODE DE PROPRIETE ET D'EXPLOITATION

INFLUENCE SUR:	TYPE DE PROPRIETE		
	PROPRIETE FAMILIALE	LOUE A UN PRIVE	LOUE A LA COMMUNE
Avenir (dépendant de facteurs internes).	+	-	±
Gestion agronomique.	+ selon capacités	de + à -	de + à -
Gestion des ressources durables.	+	-	-
Dynamique d'amélioration.	+	-	-
Investissements à long terme.	+	-	-
Investissements en matériel (machines).	+	-	±

+ = positif; - = négatif; ± = selon les cas.

Le pire arrive quand l'exploitant locataire n'a aucune assurance sur les possibilités de rendre l'installation sur un alpage durable. On voit des cas d'exploitation sauvage des prairies (pas de fertilisation, pas de contrôle sur la prolifération d'espèces végétales indésirables, pas d'entretien des ruisseaux) et des infrastructures.

Par rapport à la Vallée d'Aoste, la situation est différente dans les deux commu-

nes de l'enquête. Dans la zone la plus vouée à l'agriculture (Beaufort), il y a une forte correspondance entre propriétaire et exploitant, alors qu'au contraire aux Houches les deux alpages sont loués.

LA QUESTION CENTRALE DE LA MAIN-D'OEUVRE

A la propriété de l'alpage s'ajoute l'avantage de l'engagement de la main d'oeuvre familiale; de l'avis de nos interlocuteurs, ces deux éléments - propriété du moyen de production et emploi de la main d'oeuvre familiale - favorisent les motivations des exploitants et facilitent la bonne gestion de l'exploitation. Dans le Beaufortin, par exemple, des alpagistes ont adopté la formule du GAEC (Groupement agricole d'exploitation communautaire); après la mise en commun de deux alpages privés, deux familles exploitent en commun les terres et les bâtiments. Cette formule donne entière satisfaction aux exploitants et permet, grâce aussi aux conditions socio-économiques locales favorables, d'envisager l'avenir avec optimisme.

Toujours en matière de main-d'oeuvre, signalons la particularité valdôtaine d'engager du personnel "extracomunitario" faute de disponibilité de main-d'oeuvre locale. Il s'agit en particulier de personnes venant du Maroc qui, depuis une dizaine d'années se rendent dans la vallée afin de décrocher un travail pendant la saison d'alpage. Les attitudes vis-à-vis de ce type de main-d'oeuvre varient d'un alpagiste à l'autre; tantôt on accepte mal cette réalité, tantôt on reconnaît l'utilité de la présence du personnel "extracommunautaire" dans la vallée.

Les arguments évoqués par les uns concernent la difficulté d'adaptation de cette main-d'oeuvre aux conditions locales, son manque de flexibilité face aux contraintes du travail (horaires contraignants, congés hebdomadaires, ...) et son "savoir-faire" moindre par rapport à la main-d'oeuvre valdôtaine. En effet, l'organisation du travail à l'alpage ne peut pas se faire avec les paramètres habituels des autres secteurs économiques (industrie, bâtiment, services); les heures de travail quotidiennes et les jours de congé prévus par les contrats collectifs posent un handicap de taille. Les raisons portées par les autres se rapportent au fait que, de toute façon, la main d'oeuvre locale n'est plus disponible et que, après une période d'adaptation le personnel maghrébin s'adapte bien, parfois mieux que certains éléments autochtones.

Une chose est certaine, sans ce type de main-d'oeuvre plusieurs alpages - une bonne moitié au dire de nos interlocuteurs - auraient cessé leur activité dans la vallée. Cette question de la main-d'oeuvre étrangère nous semble importante; elle dénote le degré d'ouverture des acteurs face au changement qui affecte aussi, évidemment, le domaine de l'activité agro-pastorale. Pour l'anecdote, mais le constat est significatif: une personne contactée a renoncé d'exploiter un alpage avec des vaches à lait justement pour le fait que la main-d'oeuvre locale n'était pas disponible et qu'elle voulait éviter d'embaucher du personnel marocain ...

Cette personne préfère aujourd'hui exploiter un alpage avec du jeune bétail avec un collègue et donc sans besoin de recourir à une main d'oeuvre supplémentaire.

5.3. POUR ET CONTRE LA MODERNISATION

UNE NETTE DIFFERENCE ENTRE LE VAL D'AOSTE ET LE BEAUFORTIN

On s'attendait que la relation mode de propriété-exploitation influence aussi la mécanisation. Le panorama général en Vallée d'Aoste présente un niveau de mécanisation extrêmement réduit. Il y a des résistances (avec de rares exceptions) liées soit aux contraintes économiques, soit aux contraintes de la zone de montagne, soit encore à la tradition et aux convictions des agriculteurs. Les interventions possibles dans le domaine de la mécanisation sont principalement de trois types:

- la traite mécanique,
- la gestion agronomique,
- la fabrication du fromage.

Pour ce qui concerne la traite mécanique, il y a des difficultés à l'adopter. Elle pose un double problème: la disponibilité de courant électrique et de force motrice, mais surtout celui de son opportunité.

S'il est vrai que l'approvisionnement en énergie électrique n'est pas encore chose faite dans les alpages valdôtains (quelques-uns sont encore dépourvus d'électricité tandis que la majorité disposent d'un générateur-diesel qui n'est pas adapté pour les besoins d'une trayeuse mécanique), cela ne constitue pas le problème majeur. Les agriculteurs se méfient de cette innovation et ceci pour les raisons suivantes:

- les contraintes présentes du point de vue de l'organisation de l'exploitation (les vaches arrivent en été vers la fin de la période de lactation) font que l'on traite plus vite à la main car chaque vache ne donne que 2-3 litres de lait,
- les conditions des étables ne sont pas adaptées,
- la présence de nombreux tramails rend inutile l'effort sur un seul d'entre eux et trop coûteux l'adoption de la traite mécanique dans tous les bâtiments.

La traite mobile ne fait pas l'unanimité dans les cas étudiés. Elle est perçue comme inutile car "il y a bien les étables". En effet beaucoup de représentants politiques poussent (ce qui apparaît correct sous leur point de vue, il faut le dire) pour le maintien et la sauvegarde du patrimoine bâti.

L'adoption ou non de la machine à traire sur les exploitations d'alpage constitue un aspect significatif de l'identité des alpagistes, de la tradition face à la modernité. Plusieurs personnes renoncent à ce type de mécanisation pour des raisons techniques - c'est vrai - mais aussi pour des raisons liées à la tradition, au "savoir-faire" particulier des "vieux", à la bonne réussite du produit fromage en particulier. L'énorme travail qui constitue la traite de plus de 100 vaches laitières ne semble pas poser des grands problèmes aux exploitants. La contradiction réside dans le fait que l'on préfère engager du personnel (rare, cher et ... marocain) plutôt que de mécaniser.

Un lait trop "propre", traité à la machine, peut affecter la qualité du fromage; un lait traité à la main, par contre, s'enrichit d'une flore microorganique qui permet une

bonne maturation à la cave et ... évite l'emploi de cultures bactériennes dont on se méfie. Il est vrai que les différents niveaux d'altitude des alpages ne permettent pas la dotation constante de la machine à traire dans tous les tramails et que la production de lait en cette période ne justifie pas ce type d'investissement, mais il est aussi vrai que d'autres alpagistes ont opté pour la mécanisation, et notamment adopté un équipement mobile.

Face à la dégradation et à la non disponibilité de bâtiments sur les alpages (ce qui constitue à nos yeux le problème majeur dans le val d'Aoste), une personne interviewée a justement mis en place le système de la traite mobile et de la stabulation libre. Les bâtiments pour abriter le personnel et pour la fabrication du fromage ? une roulotte et des containers que l'on déménage au gré du déplacement du bétail. Cette nouvelle forme de transhumance permet, avec la solution de la machine à traire mobile et de la stabulation libre, une exploitation des différents tramails encore satisfaisante. S'agit-il d'une solution qui fera école dans une région caractérisée par un énorme problème lié au bâti d'alpage ? D'une forme moderne de nomadisme pastoral qui permettrait d'exploiter les niveaux supérieurs des alpages où l'herbe est généralement de bonne qualité ?

En ce qui concerne la gestion agronomique deux éléments principaux font contraste: la difficulté d'intervenir sur des pentes raides et la rentabilité insuffisante des investissements fixes, alors qu'il n'y a pas de grand problème du point de vue de l'accès routier aux alpages. Un des plus grands problèmes liés à la gestion agronomique est représenté par l'irrigation et à la fertirrigation, deux pratiques typiques des montagnes valdôtaines. L'utilisation du ruissellement évoque la nécessité de maintenir tous les ruisseaux; ce qui implique que l'on emploie normalement de la main d'oeuvre. Son coût élevé fait qu'on ne soigne plus les ruisseaux. Par conséquent on distribue le lisier avec les tracteurs (normalement de grosse taille pour distribuer le maximum de lisier par voyage) qui ne sont pas bien adaptés pour les pentes raides. Une installation d'irrigation fixe par aspersion, sur le modèle du fond de la vallée, serait trop coûteuse.

Les risques du point de vue environnemental entraîné par cette nouvelle attitude sont issus d'un double constat. D'une part on peut constater une surexploitation des alpages c'est-à-dire un risque d'érosion des zones les plus utilisées (hyper-utilisation de l'herbe, excès de fumure, passage des vaches qui abîment le manteau herbeux); de l'autre on assiste à une sous-utilisation de certaines zones: perte en touffes des graminées, manque d'irrigation, diminution de la valeur herbagère. Les problèmes liés aux incendies et aux avalanches se présentent exclusivement -pour le moment- dans les pentes de haute altitude où la faible hauteur du strate d'herbe en diminue la gravité.

Le niveau de mécanisation de la phase de fabrication du fromage est limité compte tenu de la faible taille des installations (une pour chaque alpage) et demeure constant sur la totalité des alpages, sauf pour ceux, peu nombreux, qui adoptent le transport dans la chaudière par le biais du lactoduct. Pour le reste, seule la phase de la rupture du caillé (décaillage) est automatisée, les autres opérations, même les plus répétitives, sont encore à la main.

Une première conclusion peut être tirée: le contraste, toujours mentionné, entre la fonction économique de l'alpage et la difficulté à recruter de la main d'oeuvre, devrait déboucher vers une intensification de la mécanisation. Si cela était vrai, les chefs d'exploitation auraient dû investir dans la mécanisation de l'alpage pour valoriser la ressource travail en augmentant la productivité. Le fait que cela ne se soit pas encore déroulé, démontre que le problème de la main d'oeuvre, même s'il existe, n'est pas encore assez aigu au point de forcer ce processus d'adaptation; il démontre aussi le souci de maintenir les traditions liées au "savoir-faire" local dans la conduction des alpages et dans la fabrication du fromage en particulier.

A la différence de la Vallée d'Aoste et pour ce qui concerne la main d'oeuvre, les deux zones françaises se ressemblent: les exploitations ont une dimension qui ne permet d'occuper presque toujours que les membres de la famille du chef d'exploitation, compte tenu du fait que la transformation du lait se fait dans la laiterie coopérative de Beaufort. La taille des entreprises est limitée par rapport à l'échelle valdôtaine. Il y a quand même des alpages qui atteignent des dimensions importantes et dont les alpagistes sont associés en société (phénomène presque inconnu en Vallée d'Aoste).

La répartition des fonctions entre production du lait (en alpage) et sa transformation (coopérative laitière de Beaufort), doublée d'une forte capacité d'innovation des membres de la coopérative laitière, a permis la concentration des ressources pour la mécanisation. Ce qui a été fait dans le Beaufortin témoigne de l'effort et de la mentalité d'entrepreneur des alpagistes de cette commune, puisqu'ils se sont engagés très fortement pour mettre au point un prototype d'appareil pour la traite mobile qui a permis de relancer le travail dans les alpages.

En ce qui concerne l'intégration des mayens aux alpages et l'abandon des tramails les plus hauts (ce qui constitue le "trend" de la problématique alpages dans la vallée), il faut peut être noter que ce phénomène n'a pas un très grand impact sur l'environnement. Les terres les plus basses sont entretenues (ailleurs, comme dans le Canton du Tessin, l'abandon des mayens provoque des dégâts très importants à l'environnement) et les tramails de moyenne montagne aussi. Restent les tramails supérieurs, déjà moins fréquentés et où la quantité d'herbage ne prend pas des proportions importantes. Reste encore l'éternel problème du patrimoine bâti à l'abandon lequel, par ailleurs, ne concerne pas seulement les tramails d'altitude.

QUELLE FORMATION POUR LES ALPAGISTES?

Le manque de formation professionnelle ne semble pas poser des grands problèmes dans la conduction actuelle des alpages; la longue expérience et la grande pratique du travail à l'alpage semble compenser une théorie perçue parfois comme superflue. En ce qui concerne la fabrication de la fontine, la tradition et la pratique semblent encore une fois primer sur la théorie. Dans le val d'Aoste comme ailleurs, le "savoir-faire" transmis de père en fils revêt une importance déterminante. Cependant, certains exploitants insistent sur le besoin de formation du chef d'entreprise pour la bonne gestion et administration de l'alpage; cette formation reste cependant complémentaire à la tradition familiale.

La question liée à la formation et à la tradition familiale nous semble importante en tant qu'élément motivant l'activité des alpagistes; en effet, on se souvient, l'identité de type familial constitue un des moteurs de l'intérêt porté à l'activité agro-pastorale. La formation reçue dès la plus tendre enfance par la famille et par le chef d'exploitation en particulier, joue ici un rôle primordial; la transmission de ce "savoir-faire" ancestral doit être respectée tout en restant "au pas" avec les temps. L'attitude face à un certain type de mécanisation et à la main d'oeuvre extra-régionale en sont la preuve.

LE ROLE DE LA COOPERATIVE

Pour terminer ce chapitre, deux mots sur le type d'organisation coopérative du val d'Aoste et du Beaufortin. Dans les deux régions, la satisfaction face à cette organisation est presque unanime; dans la Vallée d'Aoste, le lait est transformé dans les alpages et dans la plaine pendant l'hiver et le fromage est livré à la coopérative pour sa promotion et commercialisation. Dans le Beaufortin, le lait est livré directement à la coopérative, qui le transforme et qui s'occupe de la promotion et de la commercialisation du produit.

Dans la Vallée d'Aoste, la coopérative a une vocation régionale; celle du Beaufortin, a une portée plutôt locale et s'engage aussi de la promotion agro-touristique; elle diversifie donc l'activité et se situe (physiquement et mentalement) beaucoup plus "proche" du producteur que dans la vallée d'Aoste. Dans une optique de développement endogène, ce fait nous semble important: toute la filière lait se situe dans la commune même ce qui implique une majeure identification au produit et une reconnaissance des activités agro-touristiques annexes, une participation accrue des producteurs à leur institution et donc un contrôle plus proche des processus de décision. Ces éléments, et d'autres encore renforcent leur sentiment d'appartenance au territoire ainsi que leur identité socio-professionnelle et familiale.

5.4. LES LIENS ENTRE L'AGRICULTURE ET LE TOURISME

5.4.1. Etat des lieux: essai de typologie

Un rapide état des lieux s'impose compte tenu de la diversité des situations rencontrées, commune par commune, aussi bien dans la région du Val d'Aoste que dans les parties française et suisse étudiées.

Dans le Val d'Aoste, la commune de Doues est sans conteste la collectivité locale la plus agricole comparée aux autres communes retenues pour l'enquête (Courmayeur et la Thuile). Concernant la problématique agriculture/tourisme, les avis des alpagistes diffèrent quelque peu (on constate quelques réticences ou une certaine méfiance de quelques alpagistes envers le tourisme) même si, dans l'absolu, tous s'accordent à penser que la fonction économique de l'alpage, liée primordialement à l'activité agro-pastorale n'exclue pas des activités complémentaires au niveau touristique.

La commune de La Thuile est sans doute à la recherche d'un nouvel équilibre après une période qui a vu le développement touristique s'octroyer une bonne part de l'économie locale. Dès lors, tout en étant essentiellement à vocation touristique, cette Commune réserve une attention particulière aux alpages ainsi qu'à la problématique liée aux mayens et à leur sous-exploitation. Néanmoins le manque de moyens financiers des communes laisse craindre une réduction de l'engagement communal dans les années à venir.

Enfin la commune de Courmayeur est la commune touristique par "excellence". C'est la seule commune où, pour les élus, la fonction de maintien et d'entretien des paysages par les agriculteurs est supérieure à la fonction économique initiale.

En Haute-Savoie, dans la commune des Houches, l'activité touristique demeure la ressource économique quasi exclusive puisqu'il ne reste plus que six agriculteurs, tous pluriactifs et que seul encore un alpage est en exploitation. Cette situation est similaire à celle du Val d'Anniviers en Valais.

En Savoie, la commune de Beaufort, a su s'adapter au tourisme et à ses différentes étapes évolutives sans ne rien sacrifier à la position dominante d'une agriculture forte et bien structurée. En effet, de l'avis de tous nos interlocuteurs (alpagistes et élus) et en observant sur place le bien fondé de leurs affirmations, on peut avancer sans risque de se tromper que Beaufort est la commune qui a réalisée le plus grand nombre de synergies entre tourisme et agriculture. En Valais, la commune de Bagnes a connu un développement touristique impressionnant dans l'après guerre qui a offert de nombreuses possibilités de combinaisons d'activités avec l'agriculture. Le remembrement parcellaire et l'attachement à la race d'Hérens a permis d'assurer jusqu'à aujourd'hui l'entretien de tout le territoire. Orsières est aussi concernée par le tourisme avec les stations de Champex et La Fouly mais pas dans les mêmes proportions; l'agriculture y joue un rôle important, mais les synergies avec le tourisme restent limitées. Enfin, Trient connaît depuis longtemps des difficultés à entretenir son territoire puisqu'il n'existe plus qu'une exploitation agricole estivale. Le tourisme de passage y joue par contre un rôle vital.

Sans prétendre à une typologie rigoureuse et exhaustive, ce rapide tour d'horizon, à partir des similitudes observées, permet de distinguer trois "catégories" de communes.

A) PREMIERE CATEGORIE: LA DOMINANTE AGRICOLE

Tout d'abord les communes où l'activité agricole est très bien ou relativement bien représentée et où la fonction économique de l'agriculture est prédominante: Beaufort, Doues et Orsières.

Dans cette première catégorie, plus la commune est ancrée dans une réalité agricole dominante, c'est à dire là où l'agriculture conserve (même avec difficulté) sa fonction économique d'origine, plus les liens entre les activités agro-pastorales et touristiques sont susceptibles de s'affirmer et de se développer, et ce malgré quelques réticences dues aux mentalités (notamment à Doues). Dans le Beaufortin et plus spécifiquement dans la commune de Beaufort, les synergies entre l'agriculture

et le tourisme sont fortes, bien structurées et assurent une plus-value indéniable dans la complémentarité d'activités qui se stimulent réciproquement. Dans la commune valaisanne d'Orsières les synergies sont encore à l'état de potentialité et nécessitent de la part des propriétaires et des exploitants agricoles une volonté plus affirmée de les développer.

B) DEUXIEME CATEGORIE: LA REALITE CONFLICTUELLE

Dans cette catégorie caractérisée par la commune de la Thuile, l'agriculture se maintient mais avec difficulté et des conflits certains existent entre les alpagistes et les touristes. Cette commune est à la recherche d'une nouvelle identité, d'un nouvel équilibre.

C) TROISIEME CATEGORIE: LA DOMINANTE TOURISTIQUE

Enfin les communes où l'activité touristique est largement prépondérante: Courmayeur, Les Houches, Trient et Bagnes. Dans les trois premières communes, l'économie locale est quasi exclusivement alimentée par le tourisme, l'agriculture enregistre son déclin progressif dans une économie annexe de "subsistance"; les liens entre l'agriculture et le tourisme sont inexistantes. A Bagnes, en revanche, l'agriculture est restée vivante grâce avant tout à la combinaison d'activités salariées avec le tourisme. Le fait que la commune soit très vaste et comporte plus d'une vingtaine de villages et hameaux, en plus de la station de Verbier, est un élément d'explication.

5.4.2. Les freins à l'organisation de complémentarités entre agriculture et tourisme

Quatre types de difficultés sont évoqués qui, semble-t-il, constituent des freins non négligeables à l'organisation de complémentarités entre l'agriculture et le tourisme. Il s'agit des points suivants :

- Le manque de structures ou le manque de finances pour aménager ou construire des bâtiments d'accueil et de vente, pour réaliser des investissements destinés à ces activités annexes à l'occupation agricole principale (côtés italien, suisse et français);
- Le manque de temps car une seule personne ne peut s'occuper à la fois de l'alpage et de l'accueil. Cette réalité implique d'élargir la structure d'exploitation et requiert l'emploi de personnes supplémentaires (côtés italien, suisse et français);
- Un problème de mentalité où "l'écart culturel", c'est à dire les présupposés qui séparent les deux "mondes", rend encore problématique l'organisation de complémentarités entre l'agriculteur et le touriste (plus spécifique à Doues);
- Un problème administratif que l'on peut résumer par l'absence de clarification normative, notamment en matière fiscale et sanitaire (concerne exclusivement le Val d'Aoste).

L'énoncé de ces quatre types de difficultés invite à formuler une interrogation. Outre le problème "universel" des "mentalités", on peut se poser la question de

savoir si les trois autres obstacles avancés ont tous leur validité "objective" ou bien s'il s'agit pour une certaine part de "prétextes" pour masquer l'antagonisme encore très prégnant entre le monde rural et les citoyens des grands centres urbains qui constituent le plus gros "bataillon" de touristes ?

5.4.3. Synergies possibles entre tourisme et agriculture: à quelles conditions?

Dans les communes tournées quasi exclusivement vers le tourisme (Courmayeur et les Houches), il n'existe pratiquement aucun lien entre l'agriculture et le tourisme. Cette absence de liens s'explique par la faiblesse d'une activité agricole "en sursis" qui n'arrive déjà plus à s'organiser elle-même pour se maintenir, voire se développer. Il semble manquer du temps (et de la main d'oeuvre), des structures d'accueil, un statut de propriétaire pour des questions de pérennité de l'exploitation, des aides, des relais et donc une dynamique d'ensemble.

A l'inverse à Beaufort (et à un moindre degré à Doues) la force de l'activité traditionnelle dominante (l'agriculture) a permis d'organiser des complémentarités assez réussies entre agriculture et tourisme.

Ainsi on avancera l'hypothèse suivante: lorsque l'activité agricole traditionnelle est forte et bien structurée (aussi bien sur le plan économique avec la labélisation du fromage de Beaufort ou de la Fontine qu'au niveau identitaire avec un ancrage dans la population locale et des traditions culturelles bien marquées), les synergies avec d'autres activités touristiques complémentaires sont non seulement bien acceptées mais stimulées. La seule condition réside en ce que l'activité jugée complémentaire reste uniquement "complémentaire" et que la fonction économique et culturelle du travail de la terre demeure le socle sur lequel viennent se greffer d'autres activités.

En revanche, dès qu'il existe un flou, c'est à dire au moment même où l'agriculture ne remplit plus qu'imparfaitement sa fonction économique et donc n'assure plus une rémunération suffisante, alors les synergies entre activités sont inexistantes (comme aux Houches et à Courmayeur) ou ont beaucoup plus de difficulté à s'organiser de manière positive et efficace (comme à la Thuile).

En d'autres termes il semblerait que la fragilité ou la précarité de l'activité agricole freine une diversification économique qui a du mal à s'exprimer. A l'inverse, la performance structurelle de l'activité agricole permet de mettre en place un certain nombre de synergies avec des activités complémentaires tout aussi performantes.

5.4.4. Agriculture et tourisme: les paradoxes de la complémentarité

Dans les communes tournées quasi exclusivement vers le tourisme l'agriculture semble avoir perdu sa fonction économique d'origine. Cette perception des choses n'étant pas celle des rares agriculteurs ou alpagistes en activité mais d'une grande majorité des populations locales et de leurs élus. Ainsi il existe une "coupure" sociale et culturelle entre une catégorie professionnelle devenue marginale et le reste des habitants dont les ressources proviennent du tourisme. Dans ce cas de figure désor-

mais classique on constate un décalage constant entre les discours des uns et des autres.

Ainsi, sur le constat tout le monde semble d'accord. Chacun (élus et agriculteurs) déplore l'absence de liens entre les deux activités, chacun insiste sur la nécessité de valoriser les productions locales, sans pour autant que cette volonté commune débouche sur des actions concrètes. A Courmayeur les élus insistent sur le fait qu'ils n'ont ni la possibilité d'investir financièrement ni de distribuer des aides et que l'initiative doit rester privée. Aux Houches le Maire se dit prêt à financer des actions pour stimuler les liens entre agriculture et tourisme mais attend que les agriculteurs lui propose quelques projets allant dans ce sens. Dans les deux cas, en écho, les agriculteurs répondent qu'ils ne disposent ni des structures ni des moyens humains et financiers pour agir dans cette direction. Voilà de bien curieux paradoxes: on estime que les liens entre agriculture et tourisme sont importants voire déterminants pour le maintien et le développement des activités agricoles et aucune initiative, aucune dynamique ne vient prolonger concrètement cette idée....

Ce constat relatif aux paradoxes de la complémentarité semble renforcer les conclusions sur les conditions nécessaires afin d'assurer des synergies efficaces entre les deux activités économiques.

5.5. LE ROLE DE L'ETAT ET DES COMMUNES

5.5.1. Politiques d'intervention publique en France

En France comme au niveau européen les politiques d'intervention publique en faveur du maintien voire du développement des activités agricoles sont nombreuses et variées. Ici on ne retiendra bien sûr que celle, communales qui accompagne les politiques d'intervention publique des départements, des régions, de l'État et de l'Union Européenne.

Aux Houches

Le Maire des Houches estime que malgré le faible effectif des agriculteurs pluriactifs, il est primordial non seulement de maintenir leur activité mais également et surtout de la développer. Il précise que cette prise de position n'est pas seulement le fruit de promesses ou d'intentions mais qu'elle correspond à une réelle volonté politique, maintes fois affirmée au niveau local par la Conseil Municipal mais surtout suivi d'actions concrètes. Il s'agit notamment des actions suivantes:

- à travers la révision de son Plan d'Occupation des Sols (POS) la commune a, tout dernièrement, augmente les surfaces classées en zone agricole;
- en 1995, la commune s'est portée acquéreur d'une ancienne exploitation agricole accompagnée d'un terrain d'un peu plus de deux hectares. L'objectif de cette acquisition réside en l'installation d'un agriculteur dans le seul but de poursuivre ou commencer une activité agricole;

- la commune a également entrepris (en 1996) la construction d'une étable pour une douzaine de vaches. La commune restera propriétaire de cette étable qui sera louée à un agriculteur (l'accord a déjà été réalisé) pour une somme mensuelle relativement modique. Le coût des travaux pour la commune s'élève à 300.000 francs français;
- de gros travaux ont été entrepris sur les chemins d'accès aux anciens alpages dans un objectif avoué de réaménagement pour des activités agro-touristiques. Un programme pluriannuel a été mis en place et plus d'un million de francs français de travaux ont déjà été réalisés;
- enfin la commune achète du foin aux agriculteurs ce qui constitue une forme de subvention aux agriculteurs car la loi interdit à la commune un subventionnement direct à des privés ou particuliers, (coût annuel d'environ 20.000 francs français).

A Beaufort

Au niveau des politiques publiques en matière agricole et destinées aux alpagistes, deux actions distinctes sont conjointement menées par un organisme mixte (public et privé) et la commune de Beaufort:

- il a été créé une Société d'Intérêt Collectif Agricole (SICA des alpages) qui agit aussi bien dans le Beaufortin qu'en Tarentaise. Elle sert de relais entre les alpagistes et les instances départementales et régionales (notamment au niveau des subventions diverses accordées par le Conseil Général et le Conseil régional) et son objectif est d'apporter les aides nécessaires à la rénovation du bâti d'alpage. Cette société est très active.
- pour sa part, la commune de Beaufort, outre la location à des prix abordables de terrains communaux aux alpagistes, aide beaucoup à la construction de voies et routes susceptibles de désenclaver les alpages.

Remarques

Dans une commune où l'agriculture est fortement structurée comme à Beaufort, c'est la profession agricole elle-même, à travers différents réseaux, qui constitue le moteur des politiques d'accompagnement. Pour sa part la commune de Beaufort se contente d'intervenir pour améliorer les infrastructures routières comme elle pourrait le faire pour tout autre activité économique. L'aide au financement des accès d'alpage se situe ici au même niveau que la création de parkings ou l'amélioration des voies de circulation dans le centre de la station.

A l'inverse, aux Houches, on cherche à mettre en place une série d'actions diversifiées pour suppléer une économie déficiente et inorganisée, disposant de peu de moyens financiers. Même si le maire a conscience des limites de son action, il s'agit pour lui de contribuer au maintien de l'activité agricole en aidant (jusqu'au niveau de l'investissement) les quelques agriculteurs qui souhaitent persévérer dans cette voie.

En définitive les politiques d'intervention publique ou plus précisément la nature

des interventions réalisées nous renseigne très bien sur la "santé" des activités agricoles et sur l'existence ou non d'une dynamique économique en la matière.

5.5.2. Politiques d'intervention publique dans le Val d'Aoste

La loi régionale 6 juillet 1984 n. 30 représente le principal instrument normatif de la Région Autonome de la Vallée d'Aoste en matière de politique agricole. Elle prend en compte les aides pour les exploitations agricoles et pour la coopération agricole.

L'action régionale met à disposition des aides à fonds perdu et sous forme de prêts bonifiés en faveur de toute une série d'activités:

- a) améliorations foncières;
- b) conservation de l'environnement agricole de montagne - primes pour les entrepreneurs agricoles et sylvicoles qui ne bénéficient pas de l'indemnité compensatoire prévue par des règlements européens ou nationaux;
- c) développement de la coopération;
- d) interventions pour la zootechnie;
- e) interventions pour l'achat des moyens techniques pour la production agricole;
- f) indemnités pour calamités naturelles.

Parallèlement sont en vigueur une série de normes avec un caractère spécifique (interventions pour les remembrements fonciers, pour l'agrotourisme, pour le secteur du miel et pour l'assainissement du bétail), ainsi que les lois régionales pour l'application des Directives communautaires.

En Vallée d'Aoste, le soutien à l'agriculture démontre une croissance constante à l'exception des toutes dernières années de crise économique. L'intervention publique valdôtaine se caractérise par une option précise pour le soutien aux investissements et en particulier pour des interventions structurelles destinées à l'amélioration des structures agricoles et des conditions de travail. En outre l'orientation valdôtaine dans ce domaine a voulu aider les filières productives à travers une série d'interventions en faveur de la coopération et en particulier pour ce qui concerne l'orientation à la production et à la valorisation des produits locaux. Ce travail considérable est possible grâce à des ressources financières internes destinées volontairement par l'administration régionale valdôtaine, scénario pour lequel l'Union Européenne dénote un intérêt croissant.

Dans les lois régionales valdôtaines il n'y a pas de mesures spécifiques en faveur des alpages sauf pour ce qui concerne les formes coopératives et les collectivités locales qui ont droit à une aide supérieure par rapport à un privé. Avec le règlement européen 2078/92 le gouvernement régional a mis en place un mécanisme d'aide qui dépasse la logique de la prime à l'hectare des normes précédentes (voir Reg. 797/85 et 2328/91). En effet, avec l'AIR (Aide Intégrative Régionale) on donne les aides compensatoires selon un classement qui tient en compte de l'altitude et de la pente de l'exploitation.

Pour ce qui concerne le niveau communal, il faudrait tout de suite rappeler que les administrations communales -qui ont normalement peu de moyens financiers à

disposition- ne sont pas en mesure de destiner des financements aux différents secteurs économiques, sauf quand la commune est propriétaire de biens. Leur engagement peut quand même trouver un débouché dans des mesures d'accompagnement valables pour tous les secteurs: interventions sur la voirie communale, concertation avec les autres secteurs pour la destination des terres agricoles dans le cadre des plans d'occupation des sols (piani regolatori), appui à la promotion de manifestations gastronomiques ou de magasins où l'on commercialise des produits locaux.

5.5.3. Politiques d'intervention publique en Suisse

A) LE NIVEAU FEDERAL

La Suisse a mis en place après la guerre une politique de soutien à son agriculture, avec une attention particulière pour la montagne, qui trouve son expression sous la forme d'un arsenal de mesures fédérales (niveau national) et cantonales.

L'économie alpestre en a bénéficié dans trois domaines principaux:

- a) les améliorations foncières et les bâtiments ruraux
- b) les contributions d'estivage
- c) le soutien à l'économie fromagère.

En 1993, par exemple, sur les 80 millions de francs de subventions de la Confédération pour les améliorations foncières et bâtiments ruraux (coût total des projets = 307 millions FS) 80% ont été versées dans les régions de montagne et de collines.

L'appui des pouvoirs publics aux investissements dans l'amélioration des structures agricoles a facilité, à travers la rénovation des infrastructures agricoles et des constructions rurales, le maintien d'une population agricole formée en grande partie de pluriactifs grâce auxquels le territoire a pu être jusqu'à présent entretenu. Il faut être conscients du fait que le secteur agricole n'aurait de lui-même jamais eu les moyens de financer de tels investissements.

Les contributions aux frais d'alpage (ou contributions d'estivage) s'inscrivent dès 1994 à 230.- FS par vache, 70.-- par génisse et 7.-- par mouton.

Les pâturages d'estivage ne recevaient en revanche jusqu'à présent pas les contributions à la surface fourragère réservées aux exploitations du bas; ce qui fait que les exploitations qui possèdent d'importantes surfaces de pâturages d'estivage n'ont pas pu rattraper la diminution du prix du lait, l'adaptation à la hausse des contributions d'estivage en 1994 ne compensant qu'en partie cette diminution. Avec la nouvelle politique agricole les alpages seront considérés comme des exploitations ayant droit aux paiements directs.

Jusqu'à aujourd'hui l'économie alpestre a bénéficié du même soutien que la production laitière de plaine et des vallées: prix garanti malgré deux baisses successives de 10 centimes et primes de qualité). La Confédération accorde des aides financières aux fédérations laitières pour les primes de qualité qu'elles versent aux

exploitations d'alpages pour la fabrication de fromage et de beurre.

Même si la politique agricole suisse connaît actuellement une refonte en profondeur, les nouvelles dispositions, caractérisées par un accent croissant sur la prise en compte de l'environnement et le paysage, sur l'appui à la labellisation (fromage d'alpage, fromage bio) et le développement de prestations agro-touristiques ne devraient pas être par trop défavorable à l'économie alpestre.

A signaler l'existence d'un Fonds suisse en faveur de la sauvegarde et la gestion des paysages ruraux traditionnels qui permet de subventionner jusqu'à 50%, voire 80%, les frais de rénovation de chalets d'alpages constituant du point de vue architectural une caractéristique marquante du patrimoine alpestre. A l'échelle cantonal, un canton comme Fribourg a, par exemple, institué un Inventaire des chalets d'alpage pour sauver le meilleur du patrimoine alpestre cantonal.

B) LE NIVEAU CANTONAL

Le rôle du canton dans l'économie alpestre est important puisque les alpages recouvrent le quart de la superficie cantonale; environ 700 alpages disposant d'un contingent laitier de 7,5 millions de kg produisent 500'000 kg de fromage à raclette commercialisés à près de 80% dans les circuits régionaux.

L'intervention actuelle du canton trouve sa base légale dans la loi du 28 septembre 1993 sur l'agriculture. Cette loi retient entre autres principes pour l'appui au secteur celui de l'entretien du paysage rural et de la protection de l'environnement et celui du maintien des exploitations agricoles de type familial à plein temps et à temps partiel permettant une occupation décentralisée du territoire.

Cette loi permet au canton de participer aux mesures fédérales qui sont subordonnées à une prestation cantonale (avec obligation d'exploitation et d'entretien des terrains améliorés et des oeuvres subventionnées). Elle introduit aussi un certain nombre de dispositions innovatrices concernant la qualité des produits, les labels, AOC et autres appellations, la préservation du paysage, la pluriactivité, le partenariat agriculture-tourisme (prêts bonifiés pour la réaffectation de bâtiments agricoles pour la transformation artisanale de matières premières provenant de la région, l'hébergement et le ravitaillement des touristes). L'économie alpestre est prise en compte dans ces nouvelles dispositions.

C) LE NIVEAU COMMUNAL

En matière de politique publique, une importance toute particulière revient, en Suisse, aux communes, ainsi qu'en Valais aux bourgeoisies. Et ceci pour trois raisons:

1. le cadre institutionnel suisse confère aux communes une responsabilité dans le développement économique et la gestion des ressources et du territoire. Les communes, selon la législation, sont responsables de planifier l'usage rationnel du sol

par le biais du plan d'aménagement local (PAL) qui est un instrument contraignant qui entre en force dès son approbation par le législatif communal ou l'assemblée primaire et son homologation par le canton.

Outre qu'il oblige à une délimitation claire des zones constructibles et non constructibles (en particulier la zone agricole protégée), le PAL dans le droit cantonal valaisan permet aussi de définir une " zone des mayens " dont les critères de délimitation ont été fixés dans un Vade-mecum à l'usage des communes (1993). Dans cette zone est reconnue une possibilité d'adaptation des bâtiments agricoles désaffectés à des fins résidentielles tout en protégeant l'utilisation agricole du sol et la typologie traditionnelle du bâti. cette zone sert de zone de transition entre l'économie agricole et la vocation de détente.

2. grâce à leur autonomie financière, les communes consacrent une part importante des impôts communaux qu'elles prélèvent à l'amélioration des infrastructures (ex: réseaux de chemins et d'irrigation) et des conditions de production (ex: la commune de Bagnes subventionne les améliorations des petites étables, des laiteries villageoises, d'un abattoir) sur leur territoire. Elles peuvent encore verser, comme c'est le cas à Bagnes, une contribution par bête alpée pour soutenir leur économie alpestre.

Par ailleurs, l'appui des communes aux remaniements parcellaires a permis de maintenir un lien fonctionnel entre les exploitations du bas, les mayens et les alpages (regroupement de parcelles, irrigation, accès et dévestitures). Si souvent la partie supérieure des mayens a été fusionnée avec les alpages, on observe aussi que dans plusieurs communes, dont celle de Bagnes, la zone des mayens a été remaniée et constitue ainsi aujourd'hui une extension des exploitations du bas plutôt qu'un étage inférieur des alpages.

3. les collectivités publiques communales et surtout bourgeoises sont, enfin, propriétaires d'immenses surfaces de territoire montagnard, comprenant une grande partie des forêts et la quasi totalité des alpages. A Bagnes par exemple, la bourgeoisie apparaît comme le plus grand propriétaire foncier avec 2519 ha de forêts et 5071 ha d'alpages exploités (cadastre de 1978). Les bâtiments appartiennent, en revanche, dans la plupart des cas aux consorts, auxquels les alpages sont laissés en jouissance. La bourgeoisie perçoit pour ce droit de jouissance une taxe, appelée "taille", par pièce de bétail alpée; 50% de cette taxe sont affectés à l'amélioration des alpages et 50% est redistribuées aux bourgeois (habitants natifs de la commune). Ces dernières années la location des alpages pour une durée de plus de 100 jours se situait en moyenne à 115.-- FS par pâquier (surface nécessaire pour nourrir une UGB pendant 100 jours).

Les communes ont donc un intérêt direct à une bonne exploitation des ressources naturelles de la part des consortages; la location à des privés est assez récente et pourrait constituer la voie pour assurer l'exploitation alpestre à l'avenir.

Commentaire

Les différentes politiques d'intervention publique dans les trois pays nous amènent à formuler les remarques suivantes:

- Au niveau national et fédéral les trois pays, à des degrés plus ou moins élevés, assurent une aide destinée aux investissements pour l'amélioration des structures agricoles ainsi que la rénovation du bâti et des infrastructures existantes.

- Pour la France comme pour la Suisse, malgré quelques différences aussi bien au niveau de l'application des mesures d'aide que de leurs montants, les échelons cantonaux, régionaux ou départementaux mettent en place des politiques complémentaires à celles édictées par les Etats. En effet, dans ces deux pays on retient le principe d'une aide nationale ou fédérale subordonnée à une prestation cantonale, régionale ou départementale. Cette politique complémentaire du niveau intermédiaire entre les Etats et les communes peut s'accompagner de mesures spécifiques propres à chaque entité. C'est le cas plus particulièrement au niveau cantonal en Suisse.

En Italie, par contre, et plus spécialement dans la région autonome du Val d'Aoste, l'institution régionale joue un rôle fondamentale au niveau de la politique agricole. En cela, la Junte valdôtaine représente le principal instrument normatif en matière d'aide à l'agriculture. A bien des égards et dans bien des domaines, la région intervient sous forme de prêts sans intérêts et d'aides aux investissements agricoles de la même manière que le fait la Confédération ou l'état français. Au niveau communal, là aussi, on constate une différence majeure dans le rôle joué par les communes en faveur de l'économie agricole. Pour la France et la Suisse on retrouve les trois types d'intervention communale suivants :

- a) Une intervention en amont dans les plans d'occupation des sols (pour la France) et les plans d'aménagement locaux (pour la Suisse) ou les entités communales des deux pays ont la responsabilité de planifier l'usage rationnel du sol notamment en protégeant les secteurs destinés à l'activité agricole.
- b) Une intervention par des aides plus ponctuelles (amélioration de petites étables, laiteries, rénovation de fermes) sur leur territoire.
- c) Une intervention indirecte concernant les infrastructures de voirie, d'eau potable, d'accès aux alpages bref, de toute une série de mesures facilitant l'activité agricole et la qualité de la vie des agriculteurs.

L'efficacité de ces trois types d'intervention dépend beaucoup d'une part, de la réalité et de la dynamique du monde agricole et, d'autre part, de la nature et du montant des aides.

En Italie et particulièrement dans la Vallée d'Aoste, les administrations communales ont peu de moyens financiers pour intervenir. En outre, leur rôle principal n'est pas de destiner des aides ou subventions à l'agriculture ni d'ailleurs aux autres secteurs de l'économie locale. Elles peuvent néanmoins intervenir dans le cadre des plans d'occupation des sols (piani regolatori) ainsi que dans le soutien à des manifestations locales où l'on commercialise des produits du terroir.

5.6. COMMENTAIRE GENERAL

COMPARAISON SUR 25 ANS

Si l'on se remémore les diagnostics faits sur l'économie alpestre au début des années 1970, on se rend compte de la persistance des thèmes

- problèmes d'exploitation liés au mode de propriété
- inadaptation et dégradation du bâti
- dureté des conditions de travail
- difficulté de recrutement et coût du personnel salarié.

Un thème, par contre, semble avoir été en bonne partie résolu, c'est celui des voies d'accès, et ceci grâce surtout aux efforts des collectivités publiques locales et régionales. C'est particulièrement le cas au Val d'Aoste et en Valais, ce l'est peut-être moins en Savoie.

L'amélioration des accès a eu aussi comme conséquence la réduction des déplacements de tout le train d'alpage, il a facilité le ramassage du lait d'alpage (ex: coopérative du Beaufort, alpages à Bagnes) et donc signifié l'arrêt de la fabrication en alpage. Finalement avec l'amélioration des accès, c'est l'abandon de certains bâtiments devenus inutiles.

A côté de la question du maintien ou non d'une fabrication en alpage (cas des fromages de l'Etivaz, exclusivement fabriqués en alpages), c'est la question de l'entretien des bâtiments ayant perdu leur usage traditionnel (local de fabrication, cave à fromage, abri pour les bergers) qui est posée. Mais, comme le souligne aussi l'étude sur le bâti agricole d'alpage réalisée par O. Pasquet dans le cadre de l'Espace Mont-Blanc, "si le bâtiment est un signe évident de transformation des modes et des structures d'exploitation des alpages, sa dégradation n'implique pas automatiquement un abandon ou un mauvais entretien des pâturages auxquels il était jadis associé".

Dans des systèmes d'exploitation simplifiés et plus concentrés, les propriétaires ou les locataires n'ont pas les moyens d'entretenir des bâtiments devenus trop nombreux et la plupart du temps en état de dégradation déjà marqué.

Nous revenons plus loin sur ces différents aspects.

SOCIETE, CULTURE ET IDENTITE

Si l'on prend en compte le niveau communal à la lumière des éléments développés dans ce travail, en fonction de plusieurs paramètres identitaires et du type d'identité développés dans la première partie, on peut d'ores et déjà esquisser la situation et les perspectives suivantes dans les communes concernées par l'enquête:

Tab. 4 Paramètres identitaires et caractérisation des communes

		Bagnes	Trient	Doues	La Thuile	Courmayeur	Beaufort	Les Houches
P a r a m è t r e s s i o - c u l t u r e s	Homogénéité socioprofessionnelle	++	+	+++	+	-	++++	-
	Tradition familiale	+++	-	+++	++	-	++++	-
	Patrimoine bovin	++++	+/-	+++	++	-	++	++
	Filière lait (coopérative)	++	-	+++	++	++	++++	-
	Propriété des moyens de production	++	-	++	+	+	++++	-
	Main d'oeuvre familiale	+	-	++	+	-	++++	+
T y p e d' i d e n t i t é	Identité mémoire	+++	+	++++	++	+	++++	+
	Identité appartenance	++++	+	+++	+	-	++++	-
	Identité projective	++	-	++	-	-	++++	-
	Adéquation tourisme/agriculture	++	-	++	+	-	++++	-
	Perspectives de développement endogène	+++	+	+++	+	-	++++	-

Ce tableau nécessite quelques commentaires :

A) En ce qui concerne les paramètres socioculturels, signalons avant tout que l'homogénéité socioprofessionnelle dans les communes de Doues et de Beaufort est importante; ces deux communes à vocation agro-pastorale possèdent encore une population agricole forte.

Dans ces deux communes et dans celle de Bagnes, la tradition familiale joue un rôle important par rapport à l'engagement socioprofessionnel des exploitants. Cet aspect identitaire lié à la famille (et fortement imbriqué avec l'identité sociale et territoriale de la commune) est renforcé par la propriété des moyens de production et par l'engagement de la main d'oeuvre familiale dans l'exploitation (surtout à Beaufort). La formation de l'alpagiste au sein de la famille paysanne et le fait d'avoir connu la vie à l'alpage dès "la plus tendre enfance" contribuent à renforcer cette identité particulière et donc la volonté de poursuivre l'activité agro-pastorale.

Le patrimoine bovin, en particulier la vache de combat noire d'Hérens, constitue aussi un élément important de l'identité patrimoniale "transfrontalière". Ce phénomène est plus marqué dans la commune de Bagnes et de Doues. Un autre patrimoine qui renforce le sentiment d'appartenance territoriale, la cohésion du groupe et les motivations de poursuivre l'activité agro-pastorale est constitué par le produit de cette activité: le fromage. Le type de mise en valeur de cette production, à caractère coopératif, dans la Vallée d'Aoste, dans la Vallée de Bagnes et dans le Beaufortin, permet (surtout à Beaufort où l'organisation est plus "proche" du producteur), une forte identification au produit, une participation accrue des producteurs à leur institution et même une ouverture aux activités agro-touristiques annexes.

La propriété des moyens de production (pâturages et bâti) ainsi que l'engagement de la main d'oeuvre familiale dans l'exploitation, constituent deux éléments clés de la problématique identitaire liée au monde agricole et pastoral en général. Ces deux aspects, étroitement liés au vécu familial des exploitants et à leur type de formation au sein de la famille paysanne, sont importants dans le Beaufortin et, en moindre mesure, dans la commune de Doues et de Bagnes; ils contribuent ainsi à l'affirmation et au renforcement de l'identité familiale, socioprofessionnelle et territoriale de la population agricole de ces deux communes et permettent d'envisager une certaine continuité de l'activité liée à l'exploitation des alpages.

B) A la lumière de ces considérations nous pouvons ainsi affirmer que le type d'identité qui caractérise la commune de Beaufort (et en moindre mesure celle de Doues et de Bagnes) est à la fois tournée vers le passé, anime le présent et se projette dans un avenir proche.

Cette réalité permet une ouverture certaine aux activités touristiques complémentaires à la fonction agro-pastorale dominante et favorise un processus de développement endogène et durable basé sur la maîtrise de l'économie locale, le respect de la spécificité culturelle territoriale, la participation des acteurs à tout processus de décision et la protection de l'environnement naturel et construit qui caractérise le ter-

ritoire.

L'IMPORTANCE DE L'ECONOMIE

On s'en doutait, mais les enquêtes le soulignent avec force, c'est l'importance des aspects économiques de l'économie alpestre. L'alpage reste fondamentalement le gagne-pain des familles d'alpagistes et de leur personnel et leur permet de maintenir la tradition. A son tour, la tradition familiale locale assure un certain nombre de conditions qui permet une exploitation correcte, si ce n'est efficace, des alpages.

La création de valeur ajoutée sur les alpages est influencée par deux paramètres qui sont la filière de mise en valeur et commercialisation (notamment le type de coopération) et l'engagement des communes et/ou des régions pour créer des conditions-cadre favorables à l'exploitation agricole sur leur territoire (infrastructures, soutien financier direct et indirect, proximité des autorités des préoccupations des agriculteurs). La filière est elle-même un élément important de l'identité "projective" des familles d'exploitants d'alpages.

LE PARADOXE DE LA RELATION AVEC LE TOURISME

Toujours en parlant de valeur ajoutée, le rôle du tourisme apparaît assez paradoxal: à la fois il constitue une opportunité susceptible de renforcer la capacité économique des alpages (vente directe, vente d'autres services), mais cette opportunité pour être maîtrisée nécessite que le secteur agricole lui-même ait conservé une substance suffisante. En effet, on constate dans l'enquête que c'est là où l'agriculture est encore la branche motrice de l'économie locale qu'elle est en mesure d'entraîner, de susciter et de contrôler le développement d'activités agro-touristiques qui viennent renforcer la création de valeur ajoutée.

Par rapport à notre hypothèse de "reconnexion" entre exploitation des alpages et économie locale par le biais du tourisme (voir chap. 4.1), il y a donc lieu de se poser encore un certain nombre de questions.

A noter que dans cette relation économie alpestre-tourisme, les mayens jouent un rôle de territoire de transition et d'interrelations qui permet à deux populations aux intérêts différents (agriculteurs et touristes) de se connaître et de cohabiter.

A noter également que sur le plan de l'organisation du travail du train d'alpage, greffer des prestations agro-touristiques (gîte, buvette, vente de produits, visite, etc) pose un problème de base. Le personnel d'alpage occupé par le bétail et la fabrication n'est pas en mesure d'assumer ce genre de prestations du fait de sa charge et de ses horaires de travail. C'est donc un système différent, séparant les deux fonctions et comptant sur du personnel spécialement préparé, qu'il s'agit de mettre en place. Ce genre d'évolution semble plus facile à envisager dans le cas d'une exploitation familiale qu'avec des employés salariés.

UN PATRIMOINE QUE L'EXPLOITATION ALPESTRE NE PEUT PERENNISER SEULE

Partout les bâtiments constituent un des principaux soucis des alpagistes, en étant l'une de leurs principales contraintes au niveau de l'adaptation technique et en répercutant d'importantes charges dans leur compte d'exploitation. A tel point que certains exploitants ont déserté des bâtiments au profit d'abris temporaires (roulottes).

Conserver un patrimoine bâti, qui dans son intégration dans le paysage montagnard devient un "bien public", ne peut être la seule responsabilité des exploitants, voire des propriétaires surtout lorsqu'il s'agit de privés. De nombreuses communes propriétaires d'alpages l'ont compris; mais il apparaît évident qu'à l'avenir les communes même non propriétaires devraient contribuer à la sauvegarde de ce patrimoine. Tout ne mérite certainement pas d'être conservé, surtout si l'inadaptation technique se double d'une faible valeur architecturale ou historique. Les critères de sélection devront dans ce cas être précisés.

L'exemple le plus extrême est celui des alpages de Louvie et du Crêt dans la commune de Bagnes où, bien qu'ayant perdu depuis des décennies toute fonction agricole (pâturage par des moutons), les bâtiments classés pour leur valeur historique et architecturale, ont été rénovés par les pouvoirs publics. Ils sont devenus un élément de l'attractivité de vallons de haute montagne situés sur des circuits pédestres.

Cet intérêt muséographique peut être poussé très loin, dans des zones touristiques très fréquentées, par la reconstitution de la vie et des savoirs-faire traditionnels en alpages; c'est le cas du Musée d'alpage de Colombire près de Montana-Crans (Valais) qui restitue la vie sur l'alpe dans les années 1930. A côté de ce critère esthétique, patrimonial ou muséographique, un autre critère est sans doute celui de la reconversion à d'autres fonctions. Si dans les vallées de Bagnes et d'Entremont certains bâtiments appelés "îtres" ont été repris et réhabilités en refuge par de nombreuses équipes de chasseurs, l'utilisation pour des fonctions touristiques d'hébergement (plus ou moins sommaire) et de restauration (buvette) est le plus souvent évoquée (voir aussi P. Pasquet).

Il appartient aux communes, en étroite collaboration avec les propriétaires et/ou exploitants d'alpages et les organisations touristiques locales de définir les (nouveaux) besoins et les priorités de reconversion.

UNE VOLONTE POLITIQUE INDISPENSABLE

Pour rester sur le thème du rôle des communes, il faut souligner l'action puissante de certaines collectivités locales, dont les mesures ont été décisives pour le maintien et le dynamisme de leur secteur agricole et alpestre en particulier. A côté d'apuis sur le territoire communal, il convient de mettre en évidence la stratégie de "captation" de ressources financières mise en oeuvre par les collectivités locales savoyardes à travers les SICA. Grâce à ces Sociétés d'intérêt collectif agricole, les capacités d'autofinancement ont été substantiellement augmentées.

L'EFFET DE LA COOPERATION: A NUANCER

La Vallée d'Aoste et le Beaufortin se caractérisent par une filière de transformation et de commercialisation du fromage fortement structurée autour d'une coopérative. C'est grâce à cette structure que l'économie alpestre de ces zones a pu tirer profit de la valeur ajoutée au lait. Nous avons relevé cette importance à plusieurs reprises.

Une analyse plus fine montre cependant des différences intéressantes:

- la Coopérative de Beaufort est principalement ancrée et active au niveau local (commune de Beaufort). Elle est un élément de "connexion" très fort entre les agriculteurs et entre ceux-ci et la commune par la valeur ajoutée qu'elle permet d'accumuler et de redistribuer et par l'identité qu'elle porte à l'ensemble de la collectivité locale. C'est aussi un élément puissant de responsabilisation de tous les acteurs locaux, c'est aussi un moyen de mobilisation important sur le plan financier au profit d'innovations, c'est encore un facteur d'équilibre entre filière agricole et partenariat agriculture-tourisme.
- la Coopérative des producteurs de fontine, elle, est ancrée à l'échelle de toute la Vallée d'Aoste. Au-delà des bénéfices incontestables pour la vallée, son caractère de relative centralisation a réduit l'effet de responsabilisation des agriculteurs (surtout au niveau de la commercialisation) et des autres acteurs locaux (rôle prédominant de la Région au niveau du financement des installations). Cet aspect limite, à notre avis, la capacité de groupes locaux de proposer et de contrôler des initiatives d'un type nouveau (par exemple en relation avec le tourisme).

6. PROPOSITIONS POUR FAVORISER L'ENTRETIEN DU PAYSAGE MONTAGNARD

6.1. COMMENT STRUCTURER DES PROPOSITIONS ?

Dans cette étude sur l'économie alpestre, nous avons identifié 7 facteurs qui nous sont apparus déterminants pour caractériser et qualifier l'exploitation des alpages; nous les avons rappelés dans l'introduction.

Quelles sont les situations réversibles et sur quel(s) facteur(s) agir pour avoir des effets durables sur l'entretien du paysage montagnard, c'est le point central de notre réflexion. Pour nous aider, partons du cas de Beaufort, qui permet d'avoir une référence utile.

Le "modèle" du Beaufortin

1. Type d'acteurs	les agriculteurs professionnels menent le jeu
2. Identité locale et patrimoine	l'identité du Beaufortin est liée à un projet productif porteur d'avenir (identité projective)
3a Système de propriété	La propriété privée domine
3b. Système d'exploitation	Le faire-valoir direct domine
4. Filière agro-alimentaire	La mise en valeur du lait repose principalement sur une filière labellisée et contrôlée par une coopérative locale
5. Connexion avec le tourisme	Les agriculteurs et leur coopérative proposent une image et un marketing de la région, ainsi que des prestations agro-touristiques autour d'un produit typé "Le Beaufort"
6. Actions individuelles et collectives	Les actions des exploitations, celles de la coopérative et celles de la commune sont convergentes (souvent à travers les mêmes personnes)
7. Volonté politique	La commune apporte un soutien actif au secteur rural.

Ce n'est bien évidemment pas le modèle unique.

Lors de la discussion du diagnostic général (chap. 3) et de la problématique de la déconnexion (chap. 4.1) qu'on observe dans certains cas entre économie alpestre et économie locale et des relations avec le tourisme, il a été possible d'esquisser quelques pistes pour la recherche de solutions.

Nous rappelons ici trois cas de figure qui pourraient permettre de structurer les propositions d'étude:

1) alpages où l'exploitation est maintenue dans de bonnes conditions autour de la production de fontine:

objectif: consolider.

mesures: travailler sur la filière (produit), en valorisant au maximum la clientèle de proximité en relation avec le tourisme (vente directe).

2) alpages où l'exploitation connaît des difficultés

objectif: améliorer

mesures: travailler sur de nouveaux "produits" ou prestations agro touristiques permettant de dégager un supplément de valeur ajoutée (accueil, vente directe, buvette, offre didactique,...).

3) alpages en voie d'abandon ou abandonnés

objectif: reconnecter activité pastorale à l'économie locale, en particulier touristique.

mesures: réinstallation d'activité, le cas échéant des formules de coopération pour reconstituer un capital-bétail minimum.

On voit donc que dans ces trois cas de figure, le tourisme a un rôle à jouer.

6.2. LES CONDITIONS DE VIABILITE DE L'ECONOMIE ALPESTRE

Comme on a pu le démontrer, dans chacune de ces situations, quatre conditions doivent être prises en considération:

- la dimension socio-culturelle
- les modes d'exploitation
- l'engagement politique au niveau local
- le poids de l'agriculture dans l'économie locale.

Cette première réflexion repose également sur les postulats suivants, admis par les partenaires de l'étude:

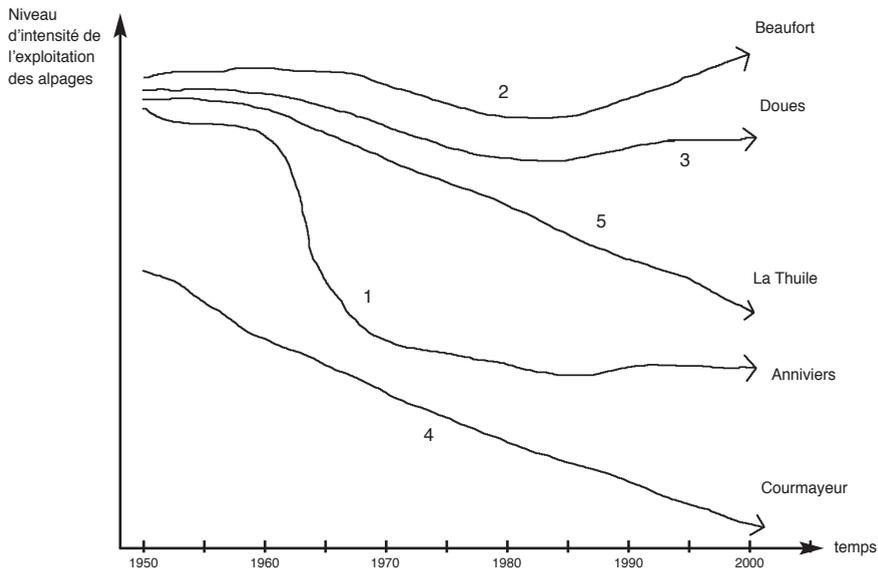
- pluralité des approches: l'avenir des alpages ne peut être dissocié de 2 dimensions: la dimension économique et la dimension socio-culturelle. La seule approche "protection-sauvegarde du patrimoine" n'apparaît pas réaliste,
- couverture géographique: dans l'optique actuelle (par rapport à l'économie alpestre d'il y a quarante ans) il est difficile de conserver tous les alpages. La priorisation pour une intervention devrait tendre à maintenir un niveau minimum d'exploitation pastorale dans toutes les communes de montagne, plutôt que de la concentrer dans certains périmètres en abandonnant des zones entières.
- valeur naturelle des alpages: un alpage non exploité perd sa richesse floristique, et par voie de conséquence, aussi son attrait du point de vue touristique; les milieux touristiques devraient être sensibles à cet argument,
- liaison agriculture-tourisme: il faut développer une nouvelle culture de l'agriculture et du tourisme autour des produits locaux,
- au niveau des autorités politiques et administratives, la volonté de la Région est connue; l'administration dispose de données sur les alpages à travers le Bureau du Plan paysager de l'Assessorat de l'environnement et le SATESEA gère un programme spécifique d'intervention dans les zones sensibles. Du côté des autorités communales, l'intérêt varie selon les communes; même dans les communes touristiques, il se trouve des conseillers intéressés à la problématique des alpages et favorables à un appui au maintien de l'économie alpestre.

6.3.DYNAMIQUES D'EVOLUTION DE L'ECONOMIE ALPESTRE

Avant d'entrer dans les propositions, un point très important doit encore être mis en évidence car il conditionne les chances d'actions prises en faveur des alpages; c'est la dynamique dans laquelle se trouve un alpage.

L'analyse typologique (voir chap. 3) comme l'analyse des résultats des enquêtes comparent les alpages à un moment donné et de ces comparaisons sont tirées des conclusions concernant les facteurs importants d'évolution. Mais l'évolution de chaque alpage s'inscrit dans un contexte - historique, économique, socio-culturel - qui n'est pas le même. Une même situation aujourd'hui ne peut pas déboucher sur les mêmes pistes de solutions qu'un alpage qui se trouvait dans une situation similaire il y a 15 ans.

Pour faciliter les choses nous allons nous limiter aux cas, très contrastés, d'alpages valdôtains que nous comparons à celui de deux régions, ayant connu des évolutions très différentes. Les exploitations d'alpages de la Vallée d'Aoste concernent les communes de Courmayeur, La Thuile et Doues. Les deux autres cas sont d'une part le Beaufortin et d'autre part le Valais (cas du Val d'Anniviers). On se référera au chap. 3 pour la caractérisation de ces situations respectives.



1) Anniviers:

redressement lié au redémarrage d'une économie animale dans la vallée sur la base des étables en consortage; la reconstitution, après la disparition quasi totale de la petite agriculture traditionnelle, de troupeaux sous forme coopérative a permis non seulement d'assurer l'entretien autour des villages mais d'assurer un minimum de charge sur les alpages de la vallée (1'500 habitants).

Les conditions de ce redémarrage sont liées à un secteur privé dynamique formé d'entrepreneurs directement concernés par le développement de l'économie touristique (secteur de la construction et secteur tertiaire); l'appui des collectivités publiques locales (communes, bourgeoisies) cantonale et nationale a joué à plein.

2) Beaufort:

redéploiement lié au développement de la filière Beaufort AOC, à l'innovation technique dans le domaine de la mécanisation (traite mobile) et à l'intégration de prestations agro-touristiques.

La synergie entre les alpagistes, la coopérative du Beaufort et la commune a joué à plein comme on l'a démontré.

A noter que dans ces deux régions les changements de cap ont eu lieu à un moment où l'économie touristique était en pleine expansion et où les collectivités locales n'étaient pas affectées par la crise.

3) Doues:

petite commune agricole connaissant une érosion régulière de sa population agricole, la reprise des alpages s'est faite d'une façon graduelle, permettant aux agriculteurs restant d'agrandir leur train d'alpages. L'apport du tourisme est peu important, Doues et les alpages qu'elle exploite sur la commune d'Ollomont étant assez éloignés des circuits touristiques de masse et leur équipement en vue d'offrir des prestations agro-touristiques pratiquement inexistant.

4) Courmayeur:

c'est la commune où le déclin de l'économie alpestre s'inscrit dans une longue durée; le lien individuel familial et communautaire s'est distendu, pour ne pas dire rompu, sur une période dépassant 3 générations (début du siècle). Les conditions socio-culturelles d'un redémarrage, c'est-à-dire l'intérêt et la préoccupation de la population actuelle ne sont pas remplies.

5) La Thuile:

survivance d'une économie alpestre dans un contexte de développement touristique débuté dans les années soixante. Pouvant compter sur des entrepreneurs et du bétail de l'extérieur de la commune, le maintien d'un certain niveau d'intensité d'exploitations des alpages a masqué la dégradation de l'agriculture du village, aujourd'hui patente.

Ces conditions différentes de ces "histoires alpestres" doivent nous inciter à la prudence lorsqu'on réfléchit à des propositions que l'on pense pouvoir transposer ailleurs. Dans le moins favorable des cas, en ce qui concerne notre comparaison celui de Courmayeur, on ne peut pas se départir d'être très pessimiste; car la question est posée: si les bases d'un redémarrage ne sont pas remplies (présence d'un entrepreneur ayant un minimum de contrôle sur le capital foncier disposant d'un savoir-faire dans la gestion d'un alpage et peut-être pouvant tirer parti d'une filière de commercialisation pour son produit) est-il raisonnable d'engager des moyens financiers publics ? Volontarisme, volonté politique locale et risque doivent être pesés avec réalisme.

Dans quel(s) cas ou dans quelles conditions les chances d'un redémarrage d'activité sont-elles possibles ou constituent-elles un risque jouable avec l'appui des collectivités et dans quel(s) cas non ?

A côté de la valeur intrinsèque du patrimoine architectural des alpages, cette question est à notre avis le principal critère de sélection des alpages devant être conservés absolument. C'est le mérite de la Fondation de Courmayeur d'avoir apporté des éléments de clarification sur ce point.

Nous pouvons donc maintenant lancer quelques propositions, lesquelles s'appuient, rappelons-le, sur la prise en considération de quatre conditions de base sans lesquelles l'intervention en faveur de l'économie alpestre court à l'échec et de la dynamique d'évolution qui caractérise chaque situation.

6.4. PROPOSITIONS

Nous articulons nos propositions autour de 7 axes d'action:

1. TRAVAILLER SUR LA FILIERE
2. DEVELOPPER LES PRESTATIONS TOURISTIQUES
3. POURSUIVRE LES INTERVENTIONS TECHNIQUES
4. COORDONNER ET DEVELOPPER L'APPUI PUBLIC
5. METTRE EN RESEAU DES ALPAGISTES AU NIVEAU TRANSFRONTALIER ET EUROPEEN
6. REINSTALLER L'ACTIVITE
7. INFORMER ET SENSIBILISER

Les mesures proposées sous ces titres ne s'excluent naturellement pas mais au contraire peuvent être combinées en fonction des situations spécifiques, des localisations et des dynamiques où se trouve l'économie alpestre.

A: "travailler sur la filière"

Fabrication artisanale traditionnelle en alpage

Objectif: préservation et promotion des produits d'alpage comme spécialités

Description: la fabrication artisanale en alpage existe encore dans toutes les régions étudiées. Cette fabrication est à la base de la renommée du fromage d'alpage. Les efforts de renforcement de cette fabrication traditionnelle peuvent aller dans deux directions:

- la mise en commun de l'affinage et de la commercialisation (coopérative d'affinage)
- l'identification de cette spécialité avec une marque de provenance "Alpage". Des expériences de promotion du fromage d'alpage comme spécialité (certains avec un label bio) démontrent qu'il est possible d'obtenir des plus-values sur le marché (fromage d'alpage de l'Étivaz, fromage d'alpage du Tessin dont le prix peut atteindre 25.-- francs suisses le kilo).

Fabrication en laiterie ou en centrale coopérative

Objectif: promotion du produit en collaboration avec les organisations touristiques et commerciales locales et régionales.

Description: les laiteries et centrales laitières produisent du fromage qui part le plus souvent dans des circuits commerciaux bien établis mais aussi peu connectés avec l'économie locale. Les laiteries et centrales laitières peuvent être plus que des infrastructures de transformation, et devenir des points de

promotion, à travers le produit, de l'agriculture et de l'économie alpestre locale. Les prestations développées autour de la Coopérative du Beaufort, située au niveau local, montrent les effets d'entraînement que peut avoir la fabrication sur toute l'économie locale (création de nouvelles valeurs ajoutées).

B: développer les prestations touristiques

Objectif: diversification des possibilités de revenus des exploitations d'alpages en profitant d'une demande touristique.

Description: la liaison avec le tourisme dépend de la demande, c'est-à-dire de la fréquentation et donc de la localisation des alpages sur des passages (cols, itinéraires pédestres, etc). On peut envisager les prestations suivantes:

- vente directe: produits frais (sérac, beurre, lait) ou de l'hiver (fromage),
- buvette, avec préparation de mets à partir de produits de l'alpage : "soupe de chalet", mets au fromage. Certains alpages des Préalpes suisses (La Salletta) servent jusqu'à 100 repas certains jours!
- gîte d'étape, avec fonction d'hébergement.

A côté de la localisation, le second facteur-clé est celui de la motivation et de l'organisation. Là, l'exploitation privée et familiale se révèle la formule la plus adaptée et la plus souple, l'épouse prenant le plus souvent la responsabilité de l'exploitation touristique.

Les alpages dont l'exploitation est confiée en totalité à des salariés est plus problématique: cela exige une nécessaire relation de confiance par rapport à une activité liée à des mouvements d'argent importants, une organisation spécifique des horaires, etc. Le développement de prestations touristiques nécessite également des adaptations au niveau des bâtiments et des installations, surtout si de l'hébergement est prévu.

Les propriétaires d'alpages, surtout s'il s'agit de collectivités, peuvent jouer un rôle important dans la mise en oeuvre de cette diversification, là où les opportunités de marché existent.

C: poursuivre les interventions techniques

Objectif: maintien et amélioration de l'état des exploitations d'alpages.

Description: parmi les interventions à soutenir on peut citer en priorité:

- purinage par système pompe + tuyaux mobiles,
- traite mobile avec aires de traite aménagées là où les troupeaux se trouvent,

- installation de points d'eau évitant le déplacement trop long du bétail et des effets localisés de sous-pâturage ou de sur-pâturage,
- amélioration des installations de fabrication.

Propriétaires et exploitants sont tous concernés par ces améliorations. Dans les cas où l'estivage du bétail bénéficie de contributions des pouvoirs publics, il est important qu'une partie de cette contribution soit réinvestie dans l'amélioration des infrastructures.

Relation exploitation alpestre - exploitation forestière; le reboisement naturel est important dans toutes les zones de montagne. Par ailleurs les collectivités ont souvent procédé à d'importants boisements. Il n'est donc pas indiqué d'intensifier cette tendance au reboisement. Les possibilités de collaboration avec les forestiers doivent être examinées dans l'intérêt réciproque des deux activités, en particulier la possibilité qu'une partie du bois soit exploitée au profit de l'alpage. Il ne nous a pas été possible d'approfondir cet aspect dans les enquêtes menées auprès des alpagistes et des personnes rencontrées.

D: coordonner et développer l'appui public

1. Création d'un organisme mixte du bâti d'alpage

Objectif: Créer, dans le même ordre d'idée que la SICA pour le Beaufortin (cf chap. 5.1), un organisme mixte - collectivités publiques + privés (notamment banques) - dont l'objectif principal serait d'aider les alpagistes à entretenir et à rénover leur bâti d'alpage.

Description: cet organisme aurait pour mission de:

- centraliser les demandes des alpagistes pour l'entretien et la rénovation du bâti (demandes d'aides financières et de prêts à taux bonifiés),
- définir les critères (les priorités) susceptibles de favoriser l'entretien et la rénovation du bâti d'alpage,
- présenter des demandes cohérentes à la Région ou aux autres collectivités publiques susceptibles d'accorder des aides financières ou autres,
- assurer le suivi des dossiers en garantissant la réalisation des opérations (la bonne marche des projets), avec un rôle de contrôle,
- assurer une mission de conseil auprès des alpagistes.

2. Banque pour le Développement Agri-Touristique (BDAT)

Objectif:

- soutenir financièrement et techniquement aussi bien les agriculteurs que les jeunes et futurs entrepreneurs désireux

de créer ou de développer une activité et/ou des projets qui, à la fois, renforcent l'activité agricole et la relie à une activité touristique;

- favoriser la création de nouveaux postes de travail et de nouvelles activités et assurer le soutien financier pour la création de nouvelles filières économiques;
- promouvoir des produits et des services de qualité et mettre en place des actions de promotion pour la valorisation de ces produits locaux sur le marché communautaire et extra-communautaire;
- garantir les conditions de "survie" des petites entreprises agricoles en les aidant par une assistance technique, financière, administrative et de gestion.

Description: La Banque pour le Développement Agri-Touristique pourrait fonctionner avec fonds locaux pour une utilisation véritablement locale. Pour le "démarrage" et pour certaines opérations spécifiques, une participation financière devrait venir de la Région Autonome du Val d'Aoste et de l'Etat ainsi que d'autres banques éventuellement intéressées. Il pourrait être constitué un fonds de participation au capital pour la création de nouvelles entreprises agro-touristiques.

La Banque pourrait s'organiser à partir des trois branches suivantes:

- l'une assurerait le côté financier de l'opération accompagnée de l'assistance technique aux projets ou à la création de nouvelles activités;
- l'autre fournirait l'appui de gestion et d'administration indispensable à la bonne marche de l'entreprise agro-touristique;
- la troisième aurait pour mission de promouvoir les produits et services locaux sur le marché Communautaire et extra-communautaire.

E: mettre en réseau des alpagistes au niveau transfrontalier et européen

Objectif: créer un réseau d'alpagistes transfrontalier et européen

Description: l'intérêt d'un tel réseau réside dans les trois raisons suivantes:

- ce réseau permettrait la mise en commun d'informations voire d'expériences diverses de part et d'autre des frontières, tout en créant les conditions de synergies possibles;
- il pourrait également être un "levier" relativement fort sur le marché des produits locaux de qualité sélectionnés région par région et visant le marché communautaire et extra-communautaire;
- enfin, le réseau pourrait déboucher sur la création de Groupements Européens d'Intérêt Economique (GEIE) et obtenir des aides substantielles de l'Union Européenne,

aussi bien pour des actions ponctuelles (par exemple, foire transfrontalière du miel, ...) que pour une politique d'échanges et de valorisation des alpages entre régions de différents pays de l'Arc alpin (différents programmes européens existent sur ce thème).

F: réinstaller l'activité

- Objectif: Dans le cas de figure 3 il est moins question de consolider que de reconstruire, voire de redémarrer. L'éventail des pistes est plus large.
- Description:
1. *main d'œuvre*: faciliter l'accès à la propriété/l'exploitation pour la réinstallation d'un "jeune" agriculteur:
 - soit du lieu: jeune voulant redémarrer une activité comme alpagiste
 - soit de l'extérieur: par exemple, circuit traditionnel où des agriculteurs de la plaine (Piémontais) ont la tradition de l'alpage en Vallée d'Aoste ou au Piémont, ou alors même, pour quoi pas, des "néo-ruraux".

Dans ce contexte, le statut foncier de l'alpage joue un rôle déterminant; s'il s'agit d'un statut privé, il faut respecter des contrats de location qui ne soient pas inférieurs à 6 ans. S'il s'agit d'un statut public, la commune peut, en plus du respect d'un bail de 6 ans minimum, apporter un certain nombre d'appuis supplémentaires, notamment sous la forme de travaux de réhabilitation et de modernisation.

Les possibilités offertes par le droit rural (successoral ou du fermage) doivent être réexaminées sous cet angle-là et le cas échéant, adaptées.

2. *capital-bétail*: trouver des formules pour la reconstitution d'un capital-bétail minimum. On peut penser à deux types de formules:

- contrat d'estivage des communes avec des agriculteurs de plaine (possible surtout pour des génisses) le cas échéant avec l'appui de la Région; prise en charge des modalités administratives (contrat de location, police sanitaire, organisation du transport). Une telle formule a été expérimentée en Valais avec succès.
- initiative privée pour la constitution de troupeaux hivernés en consortage et alpins pendant l'été. On se réfère ici au cas des étables en consortage du Val d'Anniviers présenté dans le Rapport No 1. Cette formule pourrait, au moins pour une période transitoire, pallier l'absence d'exploitants privés.

3. *capital-installations*: appui financier à l'installation de

parcs et points d'eau. Idem pour la réhabilitation de bâtiments (locaux d'habitation et de travail).

Remarque importante:

La réinstallation d'une activité agricole et alpestre est, comme on peut le constater, exigeante en organisation et en moyens financiers. L'expérience de la commune de Chamonix, selon le maire, permet de dire qu'une réinstallation coûte dix fois plus que le soutien à une exploitation existante. Cela devrait donc inciter les communes préoccupées par l'entretien de leur territoire à prendre des initiatives avant que le "point de non retour" de leur agriculture ne soit franchi.

G. informer et sensibiliser

Objectif: Informer et sensibiliser la population locale, la population citadine et les touristes - les jeunes en particulier - sur la réalité et les problèmes liés à l'exploitation des alpages.

Description: L'information et la sensibilisation de la population locale et des visiteurs aura la faculté de "corriger" une image souvent fautive, ou trop positive ou très négative, de la vie à l'alpage. D'autre part, ce type d'action serait susceptible d'éveiller des intérêts et des nouvelles vocations surtout chez les jeunes autochtones (effet de revalorisation), mais aussi chez des citadins désireux de vivre et de travailler dans le milieu montagnard.

Afin de mener à bien cette information et cette sensibilisation, il faudrait entre autres:

1. impliquer les jeunes dès leur enfance par le biais des écoles aussi bien en milieu rural que urbain
2. organiser des séjours à l'alpage pour les jeunes sous forme d'une bourse de places de vacances actives auprès de familles montagnardes
3. promouvoir l'agri-tourisme pour des jeunes familles avec enfants par le biais de l'organisation d'itinéraires thématiques transfrontaliers par exemple, qui permettraient de passer d'un alpage à l'autre, de connaître et de comparer les situations.

BIBLIOGRAPHIE

CENTLIVRES PIERRE, 1981. *Identité régionale. Approche ethnologique. Suisse romande et Tessin*. Rapport de synthèse. FNRS-PNR5. Institut d'ethnologie. Neuchâtel.

COMITE CONSULTATIF POUR LA PLANIFICATION AGRICOLE, 1970. *L'agriculture en Vallée d'Aoste*.

CHAVIE PHILIPPE, 1972. *L'évolution prévisible de l'agriculture dans le Val d'Anniviers/VS en relation avec l'aménagement du milieu naturel*, Institut d'économie rurale, EPF-Zurich.

GUINDANI SILVIO ET BASSAND MICHEL, 1982. *Maldéveloppement régional et identité. Pour un développement endogène*. Presses polytechniques romandes, Lausanne.

GUINDANI SILVIO, 1988. *Dimension socio-culturelle et développement régional. Une approche pluridisciplinaire et opérationnelle*. Dossier méthodologique, CERME-IER-SEREC, Lausanne - Château d'Oex.

INSTITUT AGRICOLE REGIONAL, 1996. *Analisi degli effetti di misure di politica agricola sul popolamento e la gestione del territorio alpino*, Progetto INTERREG 7N ATIAR, Aoste.

MARTZ WOLFGANG, 1977. *Les étables en consortage dans le Val d'Anniviers, leur importance dans le contexte humain, économique et écologique*, Institut d'économie rural, EPF-Zurich.

PASQUET OLIVIER, 1996. *Bâti agricole d'alpage, Secteur Col du Bonhomme / Col de la Seigne, zone "test" de l'Espace Mont-Blanc*, S.I. "Espace Nature Mont-Blanc".

SCHNEIDER MANUEL, 1996. *Les alpages du Val Ferret, mise à jour des données en août 1996*, Société d'économie alpestre du Valais romand.

ANNEXES

ANNEXE 1. - NOMBRE D'EXPLOITATIONS ET RELATIVE SURFACE (EN HA) SELON LA ZONE D'ALTITUDE DANS LA REGION AUTONOME VALLEE D'AOSTE

Année	Zone	Expl.	Surf. tot.	SAU	Surf. tot. moy.
1961	Haute montagne	2.437	89.261	n.d.	36,6
	Moy. montagne	2.732	38.523	n.d.	14,1
	"Grande Vallée"	7.970	85.005	n.d.	10,7
	Tot. région	13.139	212.789	n.d.	16,2
1970	Haute montagne	1.958	88.396	50.724	45,1
	Moy. montagne	2.391	36.452	16.658	15,2
	"Grande Vallée"	7.031	76.695	33.060	10,9
	Tot. région	11.380	201.543	100.442	17,7
1982	Haute montagne	1.504	76.084	39.804	50,6
	Moy. montagne	1.989	35.955	17.044	18,1
	"Grande Vallée"	6.737	87.902	43.162	13,0
	Tot. région	10.230	199.941	100.010	19,5
1990	Haute montagne	1.237	66.474	28.550	53,7
	Moy. montagne	1.902	40.406	21.025	21,2
	"Grande Vallée"	6.041	94.452	47.019	15,6
	Tot. région	9.180	201.332	96.594	21,9

Source: élaboration IAR sur données ISTAT

ANNEXE 2. - PIB, CONSOMMATIONS INTERMEDIARES ET VALEUR AJOUTEE DE L'AGRICULTURE DANS LA REGION AUTONOME VALLEE D'AOSTE DANS LA PERIODE 1981-1993 (MILLIONS DE LIRES 1985)

ANNES	PIB				COOPERATIVE		1985 = 100	V. A. AVEC SYLVICULT.	
	HERBAGERES	FORETS	ELEVAGE	TOTAL	INTERMEDIARE	VALEUR AJOUTEE		1985 = 100	1985 = 100
1981	5.620	4.281	55.829	65.733	24.747	40.886	102	45.218	91
1982	5.386	4.281	57.233	66.900	24.871	42.028	105	46.772	94
1983	5.185	4.215	60.422	69.822	26.057	43.755	105	48.504	96
1984	5.480	4.070	51.992	61.542	22.092	39.450	98	45.802	93
1985	4.648	4.562	52.926	62.136	22.015	40.121	100	49.496	100
1986	5.438	4.440	49.077	58.955	19.788	39.161	98	51.275	104
1987	5.524	4.398	50.565	60.477	19.630	40.847	102	55.396	112
1988	4.757	3.960	48.636	57.353	19.788	37.564	94	52.383	106
1989	4.671	4.146	50.634	59.451	19.545	39.906	99	54.314	110
1990	5.170	3.711	51.465	60.346	20.167	40.178	100,14	55.723	113
1991	5.189	3.112	50.827	59.128	18.739	40.389	101	59.555	120
1992	5.128	3.900	54.143	62.571	19.113	43.458	108	55.635	112
1993	5.133	3.639	54.358	63.130	19.089	44.081	110	54.704	111

Source: Service des études, des programmes et des projets de la Région Autonome Vallée d'Aoste.

3. - CARTE DE SITUATION DES COMMUNES-TEST



ANNEXE 4. - QUESTIONNAIRE

ENTRETIEN DU PAYSAGE MONTAGNARD:

QUESTIONNAIRE

Le questionnaire permettra d'apprécier la situation actuelle et les perspectives de l'état du paysage montagnard sur la base de sept critères spécifiques :

- 1) Types d'acteurs concernés par le développement local (agriculture, alpages et tourisme).
- 2) Système de propriété des alpages.
- 3) Système d'exploitation et d'utilisation des alpages.
- 4) Filières agro-alimentaires existantes ou potentielles.
- 5) Possibilité de connexion avec le tourisme et avec d'autres branches d'activité.
- 6) Volonté politique, éventuelles actions individuelles et collectives.
- 7) Identité locale, attachement au patrimoine local.

I) CONDITIONS DE PROPRIETE DE L'ALPAGE

- 1) Particuliers - Profil du (des) propriétaire(s): Nom, âge, lieu de domicile, origine, profession, formation, ...
- 2) Collectivité (droit privé, droit public)
 - Type de collectivité, d'association
 - Profil des membres : Nombre, âge, lieu de domicile, origine, profession, ...
 - Organisation (joindre les statuts)
- 3) Autre type de propriétaire (spécifier)

II) CONDITIONS D'EXPLOITATION ET D'UTILISATION

- 4) Exploitation privée?
- 5) Exploitation communautaire, coopérative? (syndicat, consortage, autre)
- 6) Main d'oeuvre familiale
 - Membres de la famille concernés par l'exploitation
 - Avantages et inconvénients liés à la main d'oeuvre familiale actuelle
- 7) Personnel salarié:
 - Nombre, origine, rétribution, ...
 - Avantages et inconvénients liés à la main d'oeuvre salariée actuelle
- 8) Nombre, type et provenance du bétail
 - Avantages et inconvénients liés au nombre, type et à la provenance du bétail
- 9) Pâturages
 - Surface totale / pâturable
 - Atouts et faiblesses de la situation actuelle des pâturages
- 10) Accès : routes, chemins

- 11) Altitude de l'alpage
- Au plus bas
 - Au plus haut
 - Au bâtiment principal

III) ASPECTS SOCIO-PROFESSIONNELS ET TECHNIQUES

- 12) Quelle est votre formation professionnelle en matière de conduction d'alpages?
- 13) Par rapport à votre activité, que souhaitez-vous (quels besoins avez-vous) en matière de formation professionnelle?
- 14) Quelle est l'offre actuelle? Qui sont les promoteurs de cette offre? Quel type d'adaptations de l'offre faut-il opérer?
- 15) Pour les alpagistes de la région en général, quel type de cours faudrait-il organiser?
- 16) Quel est votre degré de mécanisation?
- Pour l'exploitation (machine à traire, évacuation fumier, véhicules, ...)
 - Pour la transformation du lait (fabrication du fromage, du beurre, ...)
 - Degré de satisfaction par rapport au type de mécanisation
- 17) Possédez-vous un ou plusieurs lactoducts pour le transport du lait? Quelle expérience?
- 18) Envisagez-vous de procéder à un certain type de mécanisation?
- Pour l'exploitation
 - Pour la transformation du lait
 - L'installation de un ou plusieurs lactoducts?
 - Pour quelle raison?

IV) ORGANISATION ET FUSIONS

- 19) Quelle est à votre avis la dimension optimale pour la viabilité d'un alpage ?
- Par rapport à sa surface
 - Par rapport au nombre de bétail
 - Par rapport au nombre de salariés
 - Par rapport au degré et au type de mécanisation
- 20) Dans la région y a-t-il déjà eu fusion d'alpages. Votre alpage a-t-il déjà fait l'objet d'une fusion?
- 21) Dans le futur faudrait-il envisager à des fusions d'alpages?
- Pour quelles raisons ? Quels sont les problèmes
 - Quelles conditions faudrait-il respecter?
- 22) Relations actuelles alpages/mayens
- Complémentarité et problèmes par rapport au type de propriété et d'exploitation/utilisation.
- 23) Dans le futur faudrait-il envisager à une forme de fusion entre alpages et mayens?
- Pour quelles raisons? Quels sont les problèmes?
 - Quelles conditions faudrait-il respecter?

V) BATI D'ALPAGE

- 24) Nombre de bâtiments d'alpage, éloignement géographique.
- 25) Type et état du bâti d'alpage:
- Atouts et faiblesses de la situation actuelle du patrimoine bâti.
 - Y a-t-il des alternatives au bâti d'alpage pour le logement et la traite du bétail? (stabulation libre, traite mobile, ...)
- 26) Interventions souhaitées sur le bâti d'alpage:
- Bâti pour les animaux. Lesquelles?
 - Bâti pour la transformation du lait. Lesquelles?
 - Bâti pour le personnel. Lesquelles?
 - Bâti pour les activités agro-touristiques. Lesquelles?
 - Autres

VI) MISE EN VALEUR DE LA PRODUCTION

- 27) Type de production, transformation des produits.
- 28) Type d'organisation (coopérative des producteurs, autre).
- 29) Type de marché.
- 30) Avantages, inconvénients actuels.
- 31) Perspectives (mise en place d'une coopérative, organisation spécifique pour produits DOC d'alpage, labels, marché local, autre marché, liens avec le tourisme, avec le commerce local, régional, etc.).

VII) FONCTIONS DES ALPAGES

- 32) Quelle est aujourd'hui la fonction principale de l'alpage?
- 33) Quelles raisons sont à la base du changement de fonction de l'alpage?
- Conditions d'exploitation difficiles,
 - diminution de la population agricole,
 - diminution du cheptel,
 - raisons financières,
 - autres raisons.
- 34) Est-ce-que les fonctions actuelles de l'alpage se complètent et s'armonisent où se révèlent plutôt contradictoires et conflictuelles? Exemples:
- Activités sylvicoles et agro-pastorales.
 - Activités agro-pastorales et tourisme.
 - Activités agro-pastorales et sauvegarde de l'environnement.
 - Tourisme et sauvegarde de l'environnement.
- 35) Quelles sont à votre avis les motivations des conducteurs d'alpage par rapport à leur activité (hiérarchiser)
- Economie agro-pastorale.
 - Economie agro-touristique.
 - Entretien du paysage.
 - Maintien des traditions.
 - Autres.

VIII) ASPECTS SOCIAUX ET CULTURELS

36) Quelle est actuellement la fonction sociale et identitaire la plus importante des alpages, de ses produits et du patrimoine bovin en général?

- Activités récréatives, loisirs.
- Maintien, renforcement de l'identité locale traditionnelle.
- Maintien, renforcement de la participation aux problèmes locaux.
- Maintien, renforcement des traditions.
- Autres.

37) Y-a-t'il aujourd'hui le même attachement (identité) qu'autrefois au patrimoine constitué par l'alpage? Si non, pour quelle raison?

38) Y-a-t'il aujourd'hui un renouveau d'intérêt vis-à-vis de ce patrimoine? Des modes de vie liés à l'exploitation des alpages? De la part de quel type de population?

39) Comment stimuler l'intérêt de la population locale au "patrimoine alpage"?

IX) GESTION DES ALPAGES ET PERSPECTIVES

40) Est-ce que la gestion de votre alpage a pu s'adapter à l'évolution agro-pastorale et touristique actuelle? Exemples:

- Rationalisation, modernisation.
- Evolution du marché.
- Evolution de l'offre touristique (type de tourisme).

Comment? Si non, pourquoi?

41) Est-ce que le type de gestion de votre alpage a pu faire face à la dégradation et au déperissement du milieu naturel et du paysage? Comment? Si non, pourquoi?

42) Est-ce que le type de gestion de votre alpage a pu faire face à la dégradation et au déperissement du patrimoine bâti? Comment? Si non, pourquoi?

43) Comment jugez-vous la gestion actuelle de votre alpage?

- Bonne et adaptée à la situation actuelle.
- Bonne et tournée vers l'avenir.
- Mauvaise. Pourquoi?

44) Quelle est la raison principale qui empêche une gestion appropriée de votre alpage?

a) De nature économique

- Exode rural / diminution de la population agricole / accessibilité / main d'oeuvre / marché / qualité des produits / infrastructure / offre touristique insuffisante / manque d'initiatives, de dynamisme, etc.

b) De nature financière

- Manque de financement / endettement / priorité donnée aux autres investissements locaux, etc.

c) De nature juridique et institutionnelle

- Manque ou inadéquation des lois et règlements (quel niveau ?)/ incapacité, difficulté, inadéquation de la gestion des institutions traditionnelles (communes, bourgeoisies, syndicats, consortages, etc.).

d) De nature socio-culturelle

- Mentalité et modes de vie actuels de la population / existence de groupes de pression (locaux, régionaux, extra-régionaux), etc.

e) De nature environnementale

- Dégradation et déperissement des pâturages (exemple avancée de la forêt) / dégradation et déperissement du patrimoine bâti / Abandon des pâturages et du patrimoine bâti / Surexploitation des alpages, etc.

45) Du point de vue économique il y a-t-il encore des perspectives de rentabilité pour les alpages en général? Pour quelles raisons ?

46) Quels sont les actions et les moyens d'interventions spécifiques pour faire face aux problèmes économiques, financiers, juridiques, institutionnels, socio-culturels et environnementaux liés à la gestion de votre alpage?

47) Quelles sont les expériences personnelle? Celles des autres acteurs et milieux intéressés à une gestion équilibrée des alpages?

48) Y-a-t-il une volonté politique au niveau local, régional, (départemental, cantonal) et national qui favorise une gestion équilibrée des alpages?

- De la part de qui exactement?
- Par rapport à quel domaine, à quelle activité?
- Quelles sont leurs motivations?
- Quels impacts et synergies?

49) Y-a-t'il des actions individuelles et/ou collectives de la part de la population locale et régionale qui permettent une gestion équilibrée des alpages?

- De la part de qui exactement?
- Par rapport à quel domaine, à quelle activité?
- Quelles sont leurs motivations?
- Quels impacts et synergies?

Finito di stampare
nel mese di marzo 1997
presso le
Industrie Grafiche Editoriali Musumeci S.p.A.
Quart (Valle d'Aosta)

Via dei BAGNI, 15
11013 COURMAYEUR,
Valle d'AOSTA
Tel. (0165) 846498 - Fax (0165) 845919
www.fondazionecourmayeur.org
E-mail: info@fondazionecourmayeur.it
C. F. 91016910076